



**SECURITY COUNCIL
OFFICIAL RECORDS**

RECEIVED

SIXTEENTH YEAR

13 DEC 1961

928 *th* MEETING: 1 FEBRUARY 1961

ème SÉANCE: 1er FÉVRIER 1961

INDEX SECTION, LIBRARY

SEIZIÈME ANNÉE

**CONSEIL DE SÉCURITÉ
DOCUMENTS OFFICIELS**

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/928/Rev.1)	1
Expression of thanks to the retiring President and welcome to the new representative of the United States of America	1
Adoption of the agenda	10
Letter dated 13 July 1960 from the Secretary-General addressed to the President of the Security Council (S/4381):	
Letter dated 26 January 1961 from the Permanent Representatives of Ceylon, Ghana, Guinea, Mali, Morocco, United Arab Republic and Yugoslavia to the President of the Security Council (S/4641);	
Telegram dated 24 January 1961 from the President of the Republic of the Congo (Leopoldville) and the President of the College of Commissioners-General and Commissioner-General for Foreign Affairs addressed to the President of the Security Council (S/4639);	
Letter dated 29 January 1961 from the Permanent Representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the President of the Security Council (S/4644)	11

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/928/Rev.1)	1
Remerciements au Président sortant et souhaits de bienvenue au nouveau représentant des Etats-Unis d'Amérique	1
Adoption de l'ordre du jour	10
Lettre, en date du 13 juillet 1960, adressée par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité (S/4381):	
Lettre, en date du 26 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants permanents de Ceylan, du Ghana, de la Guinée, du Mali, du Maroc, de la République arabe unie et de la Yougoslavie (S/4641);	
Télégramme, en date du 24 janvier 1961, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Président de la République du Congo (Leopoldville) et le Président du Collège des commissaires généraux et Commissaire général aux affaires étrangères (S/4639);	
Lettre, en date du 29 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/4644)	11

Relevant documents not reproduced in full in the records of the meetings of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* * *

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans les comptes rendus des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

NINE HUNDRED AND TWENTY-EIGHTH MEETING

Held in New York, on Wednesday, 1 February 1961, at 3 p.m.

NEUF CENT VINGT-HUITIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le mercredi 1er février 1961, à 15 heures.

President: Sir Patrick DEAN (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland).

Present: The representatives of the following States: Ceylon, Chile, China, Ecuador, France, Liberia, Turkey, Union of Soviet Socialist Republics, United Arab Republic, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/928/Rev.1)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 13 July 1960 from the Secretary-General addressed to the President of the Security Council (S/4381):

Letter dated 26 January 1961 from the Permanent Representatives of Ceylon, Ghana, Guinea, Mali, Morocco, United Arab Republic and Yugoslavia to the President of the Security Council (S/4641);

Telegram dated 24 January 1961 from the President of the Republic of the Congo (Leopoldville) and the President of the College of Commissioners-General and Commissioner-General for Foreign Affairs addressed to the President of the Security Council (S/4639);

Letter dated 29 January 1961 from the Permanent Representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the President of the Security Council (S/4644).

Expression of thanks to the retiring President and welcome to the new representative of the United States of America

1. The PRESIDENT: Before the Security Council takes up the work before it, I should like to express our thanks and appreciation to my predecessor in this Chair. I am confident that I speak for other members of the Council when I say how greatly we were indebted to the representative of the United Arab Republic for the wisdom, moderation and authority with which he conducted the Council's business during the last month. By the very nature of the questions we had to discuss, it could not have been an easy task. We were therefore all the more fortunate in having so experienced and courteous a colleague to guide our proceedings.

2. On a personal note, I feel bound to congratulate the representative of the United Arab Republic on the admirable skill with which he vacated this Chair just in time to put me into it at this particular meeting.

Président: sir Patrick DEAN (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Ceylan, Chili, Chine, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Libéria, République arabe unie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/928/Rev.1)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre en date du 13 juillet 1960, adressée par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité (S/4381):

Lettre, en date du 26 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants permanents de Ceylan, du Ghana, de la Guinée, du Mali, du Maroc, de la République arabe unie et de la Yougoslavie (S/4641);

Télégramme, en date du 24 janvier 1961, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Président de la République du Congo (Léopoldville) et le Président du Collège des commissaires généraux et Commissaire général aux affaires étrangères (S/4639);

Lettre, en date du 29 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/4644).

Remerciements au Président sortant et souhaits de bienvenue au nouveau représentant des Etats-Unis d'Amérique

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Avant que le Conseil de sécurité ne commence ses travaux, je tiens à exprimer nos remerciements et notre considération à celui qui m'a précédé au fauteuil présidentiel. Je suis persuadé que je parle au nom des autres membres du Conseil en disant combien nous sommes reconnaissants au représentant de la République arabe unie de la sagesse, de la modération et de l'autorité avec lesquelles il a dirigé les travaux du Conseil au cours du mois écoulé. Etant donné la nature des questions que nous avons eues à examiner, cette tâche ne pouvait pas être aisée. Nous avons donc été particulièrement heureux qu'un collègue aussi expérimenté et aussi distingué ait été appelé à diriger nos délibérations.

2. D'un point de vue personnel, je me dois de féliciter le représentant de la République arabe unie pour l'habileté remarquable avec laquelle il a cédé le fauteuil présidentiel juste à temps pour que je sois

3. Mr. LOUFI (United Arab Republic) (translated from French): Mr. President, I should like to thank you for your kind words. If, as you say, my term of office as President was a successful one, that is due to the co-operation which I received from all my colleagues here and from the members of the Secretariat.

4. The PRESIDENT: My next and most pleasant duty is to welcome Mr. Adlai Stevenson to the meetings of this Council.

5. We have to take care in this building not to reveal too pressing an interest in the domestic events of the country whose guests we are. But we can at least take note, and that with great pleasure, that certain recent events have resulted in the arrival here of the new and distinguished representative of the United States. He is, happily, so distinguished that it would be quite superfluous for me to remind members of the Council of the high qualities of intelligence and character and of the wide experience of world affairs which he brings to his important post at the head of the United States Mission to the United Nations. The United States has consistently been represented at this table by eminent men, but we are honoured and encouraged today to have a man of Mr. Stevenson's exceptional standing join us as a colleague.

6. I expect that all of us read with interest the statesmanlike words which Mr. Stevenson used about the United Nations at a recent press conference, when he called for, among other things, a moratorium on propaganda and abuse. I hope that it is this spirit which will guide all our discussions in this Council from today on, and also the whole course of our debates in the United Nations in the months to come.

7. It only remains for me to offer to the distinguished representative of the United States my warmest congratulations on his appointment, to say how glad I am that he is here with us and to wish him very great success in the cause we all have in common: to ensure peace in the world and to increase goodwill among its nations.

8. Mr. BERARD (France) (translated from French): I in my turn should like to tell our new United States colleague, Mr. Adlai Stevenson, how pleased we are to have him among us.

9. In appointing so outstanding a personality as its permanent representative in the Security Council, the United States Government has done our delegations, and our Organization, an honour which we cannot but appreciate. Mr. Stevenson, who twice in succession has been nominated by his party as its candidate for the highest office in the State, brings to us the reputation which won him such confidence. He also brings the experience of a man who, since his youth, has travelled in foreign countries, visited every continent and followed the amazing development of the modern world. The important offices which he has held in his country qualify him to be an expert spokesman, heeded by his compatriots. The part which he

appelé à l'occuper à l'occasion de notre séance de ce jour.

3. M. LOUFI (République arabe unie): Monsieur le Président, je vous remercie très vivement pour les paroles aimables que vous avez eues à mon égard. Si, comme vous le dites, ma présidence a été couronnée de succès, je le dois à la coopération de tous mes collègues ici et aussi aux membres du Secrétariat.

4. Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): J'ai maintenant l'agréable devoir de souhaiter la bienvenue à M. Adlai Stevenson.

5. Nous devons, dans cet édifice, prendre garde à ne pas manifester un intérêt trop vif à l'égard des affaires intérieures du pays dont nous sommes les hôtes. Mais nous pouvons néanmoins noter, et nous le faisons avec grand plaisir, que certains événements récents ont provoqué l'arrivée ici du nouveau et distingué représentant des Etats-Unis. Sa personnalité est heureusement si connue qu'il serait entièrement superflu de rappeler aux membres du Conseil les éminentes qualités d'intelligence et de caractère de M. Stevenson et d'insister sur la vaste expérience des affaires mondiales qu'il apporte à la haute fonction de chef de la mission des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies. Les Etats-Unis ont toujours été représentés ici par des hommes remarquables, mais c'est à la fois pour nous un encouragement et un honneur que de voir siéger à nos côtés un collègue d'un niveau exceptionnel en la personne de M. Stevenson.

6. Nous avons tous lu, je pense, avec intérêt, les paroles magistrales qu'il a prononcées à propos de l'Organisation des Nations Unies lors d'une récente conférence de presse, au cours de laquelle il a notamment demandé la conclusion d'un moratoire sur la propagande et l'insulte. J'espère que c'est cet esprit qui nous inspirera dans nos débats désormais; j'espère aussi qu'il guidera tout le cours de nos délibérations au cours des mois à venir.

7. Il ne me reste plus qu'à offrir à l'éminent représentant des Etats-Unis mes félicitations les plus chaleureuses pour sa nomination, à lui dire combien je suis heureux de le voir parmi nous et à lui souhaiter une complète réussite dans la cause qui nous est commune: celle d'assurer la paix dans le monde et de développer l'esprit de bonne volonté parmi les nations.

8. M. BERARD (France): Je voudrais dire à mon tour à notre nouveau collègue des Etats-Unis, M. Adlai Stevenson, tout le plaisir que nous avons à le compter parmi nous.

9. En nommant comme représentant permanent au Conseil de sécurité une personnalité aussi marquante, le Gouvernement des Etats-Unis a fait à nos délégations et à notre organisation un honneur auquel nous sommes sensibles. Désigné deux fois de suite par son parti pour être candidat aux plus hautes fonctions dans l'Etat, M. Stevenson apporte parmi nous le prestige que lui a valu une telle confiance. Il apporte aussi l'expérience d'un homme qui, depuis sa jeunesse, a parcouru les pays étrangers, visité tous les continents et suivi cette évolution stupéfiante qui est celle du monde d'aujourd'hui. Les fonctions importantes qu'il a occupées dans son pays le qualifient pour être un porte-parole averti et écouté de ses

played in the work of the United Nations in its early days makes him a valuable colleague and counsellor for all of us in the difficult period through which our Organization is passing, a period which there would be no point in trying to conceal.

10. My compatriots and I have no doubt, Mr. Ambassador, that you will bring to your task the devotion to freedom and true democracy which is the common heritage of your country, of mine and of all nations subscribing to the same ideals. Your past career is a pledge of this, as is the distinguished tradition which has come down to you, through the maternal line, from the immediate "entourage" of President Lincoln. The same bracing wind will be directed towards this Council from your home in Illinois, at Libertyville—a town which, by a coincidence which I trust is symbolic, bears the name of a principle of our revolution that is no less treasured by your country.

11. Mr. TSIANG (China): Mr. President, I wish to echo the sentiments which you expressed in extending the welcome of the Security Council to Mr. Adlai Stevenson of the United States.

12. In appointing Mr. Stevenson to represent the United States in this Council, the Government of our host country indicates unmistakably the great importance which that Government attaches to the United Nations. And I should add that in accepting this appointment Mr. Stevenson has likewise indicated his personal devotion to the principles and ideals of the United Nations.

13. I should like to include in this welcome the two colleagues of Mr. Stevenson, Mr. Francis Plimpton and Mr. Charles Yost.

14. Mr. SCHWEITZER (Chile) (translated from Spanish): It is indeed with very great pleasure that the delegation of Chile associates itself with those members of the Security Council who have extended their congratulations to Sir Patrick Dean upon his assuming the Presidency of the Council for the month of February. We are convinced that we shall derive the maximum benefit from his great gifts, for the proper functioning of the Council.

15. It is also with great satisfaction that we see among us today the new representative of the United States, Mr. Adlai Stevenson. His attractive personality and his outstanding qualities as a politician, statesman and scholar are known far beyond the frontiers of his own country, and have earned him universal respect. We are sure that he will contribute something new to our debates, as the spokesman of a recently inaugurated Administration.

16. Because our two countries belong to the same continent, and because of the traditional ties which link them together so closely, I am happy to extend to him a cordial welcome, and to express the hope that we shall work jointly in harmony for the defence of our common ideals. I should like to add that we shared this same task with his predecessor, Mr. Wadsworth, of whom we have the friendliest memories.

17. Mr. BENITES VINUEZA (Ecuador) (translated from Spanish): I would ask the President to forgive me if I depart somewhat from custom and go a little

compatriotes. La participation qu'il a assurée aux travaux de l'Organisation des Nations Unies à ses débuts fait de lui, pour nous tous, un collègue et un conseiller précieux dans les passages difficiles que traverse notre organisation et qu'il serait vain de vouloir se dissimuler.

10. Mes compatriotes et moi ne doutons pas, Monsieur l'ambassadeur, que vous n'apportiez dans votre tâche cet attachement à la liberté et à la vraie démocratie qui est l'héritage commun de votre pays, du mien et de toutes les nations qui se réclament du même idéal. Votre carrière passée en est une garantie, comme cet héritage illustre que vos ascendants maternels vous ont transmis de l'entourage immédiat du président Lincoln. Et c'est le même vent vivifiant qui, vers cette enceinte, soufflera de votre résidence de l'Illinois, de ce Libertyville qui, par une circonstance que je veux croire symbolique, porte le nom d'un de ces principes de notre révolution auquel votre pays est également attaché.

11. M. TSIANG (Chine) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, je me joins à vous pour souhaiter chaleureusement la bienvenue à M. Adlai Stevenson, représentant des Etats-Unis.

12. En désignant M. Stevenson pour représenter les Etats-Unis dans ce conseil, le Gouvernement du pays dont nous sommes les hôtes montre clairement toute l'importance qu'il attache à notre organisation. Je dois ajouter qu'en acceptant cette nomination M. Stevenson a également fait preuve de son dévouement aux principes et aux idéaux de l'Organisation des Nations Unies.

13. Je voudrais également étendre mes souhaits de bienvenue aux deux collègues de M. Stevenson, M. Francis Plimpton et M. Charles Yost.

14. M. SCHWEITZER (Chili) [traduit de l'espagnol]: C'est avec un vif plaisir que la délégation chilienne se joint aux autres membres du Conseil de sécurité qui ont félicité sir Patrick Dean de son accession à la présidence de cet organe pour le mois de février; elle est persuadée que les éminentes qualités de sir Patrick Dean favoriseront au mieux l'accomplissement des tâches qui incombent aux Nations Unies.

15. Je ne saurais, d'autre part, taire la satisfaction que je ressens à voir parmi nous le nouveau représentant des Etats-Unis, M. Adlai Stevenson. Sa personnalité affable, ses hautes qualités d'homme politique, son envergure intellectuelle et ses dons de diplomate lui ont valu, par-delà les frontières de son pays, le respect et la considération du monde entier. Nul doute qu'il n'apporte à nos débats un accent nouveau en qualité de porte-parole d'un gouvernement récemment instauré.

16. Comme nos pays appartiennent au même continent et que des liens étroits unissent traditionnellement notre pays au sien, il m'est particulièrement agréable de lui souhaiter cordialement la bienvenue, persuadé que nous pourrions collaborer en pleine harmonie pour défendre nos idéaux communs, comme nous le faisons d'ailleurs avec M. Wadsworth, prédécesseur de M. Stevenson, dont nous évoquons le nom avec la plus vive sympathie.

17. M. BENITES VINUEZA (Equateur) [traduit de l'espagnol]: Que Monsieur le Président me permette de me départir de la coutume qui veut que l'on se

beyond the brief, routine expressions of courtesy usually addressed to those who come to join the Council in its work. My delegation does not on this occasion wish to confine itself to expressions of that kind, to words of merely formal welcome. We feel that the case today is rather a special one. We regard it as of particular significance that a man like Mr. Stevenson, of clear and far-ranging vision, should be here as the representative of a great people.

18. It is not our purpose, in saying this, to dispense compliments. We wish merely to point out the great responsibility involved, for thoughtful men like Mr. Stevenson, by the measuring of ideals against realities, the measuring of ideas with action, especially when the destiny of mankind is at stake.

19. To say that today the fate of mankind is being played out on the stage of history is to indulge in no mere phrase-making, no mere repetition of platitude. We believe that we are living in a period of change, of transition between historical epochs, and hence of crisis. The only source of hope is that a few thoughtful men should be aware of this change and of what it implies.

20. Mr. Stevenson is one of those men endowed with what one might call historical awareness—a quality rarely to be found among statesmen, whose vision of the future is so often clouded by matters of immediate concern. In his book Putting First Things First, Mr. Stevenson has pointed out that our century is witnessing three revolutions—first an economic revolution, secondly a revolution which he calls biological because of the explosive growth of population and thirdly a technological revolution. All that is clear. But it is also clear that economic and technological revolutions involve a change in human relations, and that such a change calls for new ideas, new standards of value, and new patterns of action. In our time, something is dying and something is being born. It is important to understand what is coming to birth and what is disappearing. That is why I am venturing to address these few introductory words to Mr. Stevenson on the basis of mutual understanding and frankness.

21. The new events, and the new situations deriving from them, are crowding in upon us day by day. They clamour for attention from our Organization, and we believe that they cannot be dealt with unless there is that historical awareness to which I have referred and which we find, to so high a degree, in Mr. Stevenson. We therefore count on his power to discuss matters on a high level and with absolute integrity.

22. There is one reason that leads my delegation to speak at rather greater length than is usual on these occasions; it is that we have here, to a certain extent, a case of regional representation. Mr. Stevenson knows what his name signifies to the countries of Latin America. He is a man of our continent, and has displayed a noble understanding of our problems and aspirations. For this reason, it is not out of place to describe the sense of our co-operation in the United Nations.

23. Our co-operation is rooted in a political philosophy common to all the peoples of the American continent—respect for the freedom and dignity of the human person as an individual, and true observance of man's fundamental rights. Such is the aspiration of

borne à adresser un bref salut rituel à quiconque vient prendre part aux travaux de notre conseil. Aujourd'hui ma délégation ne veut pas s'en tenir à souhaiter sommairement la bienvenue ni à prononcer les formules de politesse habituelles. A son avis, il s'agit d'un jour particulièrement faste et notable, car un homme aux vues larges et claires, M. Stevenson, vient ici représenter un grand peuple.

18. Je n'entends pas, qu'on le sache bien, prononcer un éloge. Nous voulons simplement souligner quelle grave responsabilité assument des hommes de pensée comme M. Stevenson quand il leur faut confronter leurs idéaux à la réalité, leurs idées à l'action, surtout lorsque se joue le destin de l'humanité.

19. Dire que le destin de l'humanité se joue sur le théâtre de l'histoire, ce n'est pas se payer de vaines phrases ni ressasser un lieu commun. A notre avis, nous sommes à un tournant, à une époque de transition historique et, partant, de crise. Notre unique raison d'espérer est que quelques hommes de pensée en sont conscients et ont le sens de l'évolution.

20. M. Stevenson est un de ces hommes, doué de ce que l'on pourrait appeler la conscience de l'histoire, qualité peu commune chez les hommes d'Etat dont la vision de l'avenir est parfois obscurcie par l'urgence de l'immédiat. Dans son livre intitulé Putting First Things First, M. Stevenson a montré que nous vivons dans un siècle secoué par trois révolutions: la révolution économique, la révolution qu'il appelle biologique — "l'explosion démographique" — et la révolution technique. C'est là une évidence. Mais il tombe également sous le sens qu'une révolution à la fois économique et technique transforme les rapports humains et que cette transformation exige des idées neuves, des valeurs neuves et des modèles neufs. Quelque chose se meurt et quelque chose naît en notre temps. L'important est de savoir ce qui naît et ce qui se meurt. Et c'est pour cela que je me permets de tenir ce premier dialogue avec M. Stevenson, en pleine entente et en toute franchise.

21. Les faits nouveaux et les situations qui en dérivent nous sont présentés ici quotidiennement. Les problèmes, s'il est permis de s'exprimer ainsi, frappent aux portes de notre organisation et à notre avis on ne saurait les résoudre sans cette conscience historique à laquelle nous avons fait allusion et que nous trouvons, chez M. Stevenson, mêlée aux plus hautes qualités humaines. Nous comptons donc sur lui pour pouvoir dialoguer à un niveau élevé et en toute véracité.

22. Un motif oblige ma délégation à s'étendre un peu plus que de coutume: c'est qu'en un certain sens, nous avons une représentation régionale. M. Stevenson sait ce qu'un nom signifie pour les pays latino-américains. Lui-même est homme du même continent et il a fait preuve d'une profonde compréhension de nos problèmes et de nos aspirations. Pour cette raison même, je voudrais préciser le sens de notre coopération au sein de l'Organisation des Nations Unies.

23. Notre coopération procède d'une même philosophie politique, commune aux peuples du continent américain: le respect de la liberté et de la dignité de la personne humaine, la pratique sincère des droits fondamentaux de l'homme. Telle est l'aspi-

every people of our continent, even though it has often not been that of their Governments. Secondly, it is rooted in the existence of a regional juridical organization based upon the principles of the equality, mutual respect, sovereignty and integrity of States.

24. There are, however, other factors which, while less positive, are no less important. It is being increasingly realized that conditions of under-development can create situations which, politically, socially and internationally, are dangerous. There is growing doubt that freedom and dignity can really exist without economic stability. Where we have conditions of under-development, we have the not infrequent paradox of advanced Latin American régimes based on semi-feudal social structures—which facilitates on the one hand the formation of small revolutionary groups and, on the other, the appearance of dictatorships with a Faustian readiness to sell their souls, for whose purchase a number of interests stand constantly prepared to enter into the necessary transaction.

25. My delegation considered it to be its duty to speak thus openly and frankly to Mr. Stevenson because it has faith in a solution, on both a long-term and a short-term basis, of the problems exercising the world—a solution which will enable us to prove the truth of what he himself said recently before the Foreign Relations Committee of the United States Senate, that peoples unite more through hope than through fear. In this connexion, I recall the words of a great North American, Thomas Jefferson—a man of the future, and therefore a great politician—who said that he steered his ship with hope in the bow and fear in the stern. Our hope lies in a world governed by justice, truth and understanding—for all of which Mr. Stevenson has fought, in his very full life of service, as a man of ideas.

26. In conclusion, I should like to make a cordial reference to the outgoing United States representatives, Mr. Wadsworth and Mr. Barco, whose friendliness, understanding and intelligence so greatly facilitated the work of this Council.

27. Mr. ZORIN (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): First of all, Mr. President, I should like to endorse your remarks concerning your predecessor, Mr. Loutfi, who, on behalf of the United Arab Republic, so ably carried out his duties as President of the Security Council for the month of January. I should also like to welcome you personally, now that you are assuming your functions as President of the Security Council for the month of February and will be presiding over the Council, from the first day of your term of office, while it is discussing one of the most important questions with which the United Nations has had to deal for a long time. I hope that, under your guidance, progress will be made towards a solution of this question.

28. At the same time the Soviet delegation would like to associate itself with your words of welcome for the appointment of Mr. Stevenson as representative of the United States of America in the Security Council and in the United Nations. We, and the representatives of many other countries, venture to hope that the inauguration of the new United States Administration, which Mr. Stevenson represents, will help the Security

ration des peuples de ce continent, même si elle n'a pas été, souvent, celle de leurs gouvernements. Un autre fondement de notre coopération est l'existence d'une organisation juridique régionale basée sur les principes de l'égalité et du respect de la souveraineté et de l'intégrité des Etats.

24. Mais il est encore d'autres faits, moins positifs sinon moins importants. On se convainc de plus en plus que le sous-développement peut créer des situations périlleuses dans les domaines politique, social et international. On doute de plus en plus que la liberté et la dignité puissent être réelles sans stabilité économique. C'est du sous-développement que procède ce paradoxe, fréquent en Amérique latine, où des régimes avancés se superposent à des structures sociales semi-féodales, ce qui permet, d'une part, l'apparition de petits groupes révolutionnaires et, de l'autre, l'avènement de dictateurs enclins comme Faust à vendre leur âme — et il ne manque pas d'acheteurs empressés.

25. Ma délégation a cru de son devoir de parler avec cette franchise à M. Stevenson, car elle pense que, tôt ou tard, les problèmes qui agitent notre monde trouveront leur solution et qu'ainsi nous parviendrons au but qu'il a défini dans son discours devant la Commission des affaires étrangères du Sénat: que les peuples s'unissent par l'espérance plutôt que par la peur. Ces mots me rappellent la phrase de Thomas Jefferson, grand homme politique parce que tourné vers l'avenir, qui a déclaré qu'il dirigeait sa barque avec l'espérance en poue et la peur en poupe. Nous avons foi en la justice, en la vérité et en la compréhension mutuelle, trois causes pour lesquelles M. Stevenson, par sa grande œuvre d'homme de pensée, a mené le bon combat.

26. Pour terminer, je voudrais saluer cordialement les représentants qui aujourd'hui s'éloignent, M. Wadsworth et M. Barco, dont la sympathie amicale et la compréhension empreinte d'intelligence et d'amabilité ont facilité la tâche de notre conseil.

27. M. ZORINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord m'associer aux paroles que vous avez prononcées au sujet de votre prédécesseur, M. Loutfi, représentant de la République arabe unie, qui, pendant le mois de janvier, s'est acquitté avec succès de ses fonctions de Président du Conseil de sécurité. Je voudrais aussi vous souhaiter la bienvenue au moment où vous assumez la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février et où, dès le premier jour de votre mandat, vous êtes appelé à diriger ses délibérations concernant une question des plus importantes, qui, depuis longtemps déjà, retient l'attention de l'Organisation des Nations Unies. J'espère que, sous votre direction, il sera possible d'avancer le règlement de cette question.

28. D'autre part, la délégation soviétique tient à se féliciter avec vous, Monsieur le Président, de la nomination de M. Stevenson en qualité de représentant des Etats-Unis d'Amérique au Conseil de sécurité et à l'Organisation des Nations Unies. Comme les représentants de nombreux autres pays, nous voulons espérer que l'instauration du nouveau Gouvernement des Etats-Unis, dont M. Stevenson est le représentant,

Council, which under the United Nations Charter bears primary responsibility for the maintenance of international peace and security, to carry out its duties immeasurably better than, to our regret, has often been the case hitherto.

29. We all know that the prerequisite for successful action by the Security Council is unanimity among its permanent members, among whom both the Soviet Union and the United States are included. That, in its turn, involves a patient search for mutually acceptable solutions, fully in line with the interests of the maintenance of peace throughout the world.

30. From his past activities Mr. Stevenson is known to all of us as an advocate of international co-operation, based on the lofty principles of the United Nations Charter, which rule out the possibility of one group of States imposing their will on other States and peoples. In congratulating Mr. Stevenson at the beginning of his work in the Security Council, we, like many other members of the Council, hope and expect that his outstanding abilities and wide international experience, combined with the efforts of the other Council members, will be directed towards making this important organ of the United Nations satisfy, in all its work, the fervent desire of all States and peoples for the strengthening of peace and co-operation, based on the equal rights of States and on respect for the sovereignty and national independence of all countries, large and small.

31. Mr. PADMORE (Liberia): I wish personally to congratulate you, Mr. President, upon being our guide for the month of February. The United Kingdom has contributed both in theory and in a practical way to law and order in our world of today, and with this background we are somewhat hopeful for a solution of some of the problems which will be included on the agenda of the Security Council.

32. With the advent of African representation on the Security Council, we relied to a certain extent for guidance in the procedures of the Security Council on the past President, Mr. Loutfi of the United Arab Republic, to whom we are deeply grateful. Now that he has returned to the role which he probably prefers, we are also sympathetic.

33. With his wide experience and his travels in Africa, I am sure that the presence here of Mr. Stevenson as the United States representative is refreshing and more reassuring. On behalf of my delegation and of the African countries which we represent, I wish to extend our congratulations and a warm welcome to him. In all the discussion of the past few months on problems relating to African affairs, there has never been so much hope for settlement of the complex issues as the African peoples now repose in you, Mr. Stevenson.

34. Mr. LOUTFI (United Arab Republic) (translated from French): I should like to associate myself with the words of welcome which have been addressed to Mr. Stevenson on the occasion of his appointment as

contribuera à ce que le Conseil de sécurité, auquel la Charte des Nations Unies confère la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, remplisse ses obligations infiniment mieux que, malheureusement, il ne l'a fait jusqu'ici dans bien des cas.

29. Comme on le sait, pour que le Conseil de sécurité réussisse, il faut que soit réalisée l'unanimité de ses membres permanents, au nombre desquels figurent l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique. Pour cela, il faut rechercher patiemment des solutions mutuellement acceptables qui répondent en tous points aux exigences du maintien de la paix universelle.

30. Nous connaissons tous les antécédents de M. Stevenson, qui montrent qu'il est partisan d'une coopération internationale fondée sur les nobles principes de la Charte des Nations Unies, qui interdisent à tout groupe d'Etats d'imposer sa volonté à d'autres Etats ou à d'autres peuples. En félicitant M. Stevenson à l'occasion de son entrée en fonctions au Conseil de sécurité, nous espérons, comme beaucoup d'autres membres du Conseil, que ses éminentes qualités et sa vaste expérience des affaires internationales seront mises en œuvre pour appuyer les efforts des autres membres du Conseil afin que toute l'action de cet important organe des Nations Unies réponde au désir ardent de tous les Etats et de tous les peuples de consolider la paix et la coopération sur la base de l'égalité de droits des Etats et du respect de la souveraineté et de l'indépendance nationale de tous les pays, grands et petits.

31. M. PADMORE (Libéria) [traduit de l'anglais]: Je désire vous féliciter personnellement, Monsieur le Président, qui allez être notre guide pendant le mois de février. Dans la théorie comme dans la pratique, le Royaume-Uni a contribué au maintien de l'ordre et de la paix dans le monde d'aujourd'hui et c'est pourquoi nous conservons quelque espoir de trouver une solution à certains des problèmes qui figurent à notre ordre du jour.

32. L'Afrique n'est représentée ici que depuis peu et, nouveaux venus, nous nous en étions remis jusqu'à un certain point du soin de nous guider dans les procédures du Conseil à notre président sortant, M. Loutfi, représentant de la République arabe unie, et nous lui sommes profondément reconnaissants. Maintenant qu'il est revenu à un rôle qu'il préfère probablement, nous lui exprimons également notre sympathie.

33. Je suis certain que la présence ici, comme représentant des Etats-Unis, de M. Stevenson, dont la grande expérience et les voyages en Afrique sont bien connus, est à la fois un stimulant et un réconfort. Au nom de ma délégation et des pays africains que nous représentons, je désire lui présenter nos félicitations et nos chaleureux souhaits de bienvenue. Au cours de toutes les délibérations qui ont eu lieu, pendant ces derniers mois, sur les problèmes concernant les affaires africaines, il n'y a jamais eu autant d'espoir de résoudre ces graves questions, que les peuples d'Afrique n'en mettent maintenant en vous, Monsieur Stevenson.

34. M. LOUTFI (République arabe unie): Je m'associe aux souhaits de bienvenue qui ont été adressés à M. Stevenson à l'occasion de sa désignation comme représentant permanent des Etats-Unis auprès de

permanent representative of the United States to the United Nations, and particularly with what you, Mr. President, have said in that connexion.

35. The appointment to this post of a political personality such as Mr. Stevenson, with his vast international experience, shows the great importance attached by the United States to our Organization.

36. I extend my congratulations to Mr. Stevenson, and wish him every success in his new office.

37. Mr. WIJEGONAWARDENA (Ceylon): Permit me to participate in the very pleasant duty of welcoming to our table the representative of the United States, Mr. Stevenson, whom the Ceylon delegation finds seated here as a neighbour. As is meet and proper to a neighbour and to a distinguished son of the country which he represents, the Ceylon delegation extends to him a very warm and sincere welcome and wishes him all success in the many responsibilities that necessarily will devolve upon him in his participation in this international forum of the United Nations, to which he is no stranger. We are happy indeed to see him here again.

38. To Mr. Wadsworth, with whom we have had the pleasure of working on this Council since he returned from Geneva and who has now left us, we wish to say goodbye and good luck.

39. Mr. MENEMENCIOGLU (Turkey): On behalf of my delegation, as well as personally, it gives me great pleasure to state that we share wholeheartedly all those words which were so eloquently used by you, Mr. President, as well as by the other members of the Council, in welcoming Mr. Stevenson and to express our common satisfaction on the occasion of his appointment as representative of the United States in our Organization. We wish him all success in his future endeavours within the United Nations on the path of peace and international understanding, which is our common aim. We are confident that his wisdom and experience, which are well known to all, offer ample guarantees for this success.

40. Mr. STEVENSON (United States of America): Mr. President, first let me say that I am very happy to come to this table for the first time in many years under your presidency. Under the rules, I understand that I must succeed you as President the first of next month, and I wish that I did not suspect that you would relinquish that honour with the same enthusiasm with which Mr. Loutfi has relinquished it today.

41. Listening to such kind expressions and flattery as I have heard here today, I have begun to wonder if you have confused me with Thomas Jefferson, whom Mr. Benites Vinueza was good enough to mention, and whose name is always agreeable to a Democrat. I deeply appreciate, Mr. President, the kind words and good wishes of you and of my colleagues.

42. I must apologize for my voice; I wish I could say that it was a casualty of the battle for peace instead of a casualty of the New York weather.

L'Organisation des Nations Unies, et notamment à ceux qui lui ont été adressés par vous, Monsieur le Président.

35. La désignation, à ce poste, d'une personnalité politique telle que M. Stevenson, avec sa vaste expérience internationale, montre l'importance qu'attachent les Etats-Unis à notre organisation.

36. Je félicite M. Stevenson et lui souhaite un succès complet dans ses nouvelles fonctions.

37. M. WIJEGONAWARDENA (Ceylan) [traduit de l'anglais]: Qu'il me soit permis de prendre ma part du très agréable devoir de souhaiter la bienvenue à notre table au représentant des Etats-Unis, M. Stevenson, qui siège ici à côté de la délégation de Ceylan. En sa double qualité de voisin et de citoyen très distingué du pays qu'il représente, la délégation de Ceylan adresse à M. Stevenson des vœux de bienvenue sincères et chaleureux et lui souhaite un plein succès dans les tâches qui ne manqueront pas de lui incomber du fait qu'il vient prendre place à cette tribune internationale, à laquelle il n'est d'ailleurs pas étranger. Nous sommes vraiment très heureux de le revoir ici.

38. A M. Wadsworth, avec qui nous avons eue le plaisir de travailler au Conseil depuis son retour de Genève et qui nous a quittés maintenant, nous disons au revoir et bonne chance.

39. M. MENEMENCIOGLU (Turquie) [traduit de l'anglais]: Au nom de ma délégation aussi bien qu'en mon nom personnel, j'ai le grand plaisir de déclarer que nous nous associons de tout cœur aux paroles que vous avez si éloquemment prononcées, Monsieur le Président, ainsi qu'à celles prononcées par les autres membres du Conseil pour souhaiter la bienvenue à M. Stevenson et exprimer notre satisfaction commune à l'occasion de sa nomination comme représentant des Etats-Unis auprès de notre organisation. Nous lui souhaitons une réussite complète dans ses futurs travaux au sein de l'ONU, sur le chemin de la paix et de la compréhension internationale, notre but commun. Nous sommes persuadés que sa sagesse et son expérience, qui sont bien connues de tous, offrent toutes les garanties de succès.

40. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Permettez-moi tout d'abord de vous dire, Monsieur le Président, que je suis très heureux que ce soit sous votre présidence que je vienne siéger à cette table pour la première fois depuis tant d'années. Je crois comprendre que, selon le règlement, je vous succéderai au fauteuil présidentiel le premier du mois prochain et je voudrais croire que vous ne renoncerez pas à cet honneur avec le même enthousiasme que celui manifesté aujourd'hui par M. Loutfi.

41. En écoutant les paroles si aimables et si flatteuses que je viens d'entendre, je me suis demandé si l'on ne me confondait pas avec Thomas Jefferson, dont M. Benites Vinueza a évoqué la mémoire et dont le nom sonne toujours agréablement aux oreilles d'un membre du parti démocrate. J'apprécie vivement vos bienveillantes paroles et vos vœux, Monsieur le Président, et ceux de mes collègues.

42. Je dois vous demander d'excuser ma voix; j'aurais voulu pouvoir dire que c'est le combat que nous menons pour la paix et non le climat new-yorkais, qui l'a endommagée.

43. I have sometimes said that flattery is all right, Mr. President, if you do not inhale. Well, you have made it very hard for me not to inhale, thanks to the charity and the kindness which have touched me so deeply. In the days, and perhaps the nights, ahead of us I shall always remember with gratitude this hour; and may all of our wishes be as good for all of the peoples of the world as your kind words have been good for me today.

44. As some of you know, I had a part in the birth of the United Nations in San Francisco in 1945 and in its early walks as an infant in London and then in New York in 1946 and 1947. And now it is fifteen years old and I am pleased to be sharing in the problems of its adolescence. The problems of adolescence are largely those of young love, and I believe that this is true in all countries. Would that all of our problems in this Council were as amiable. Although some of our problems may not be amiable, I hope that we may deal with even the thorniest of them in an atmosphere of tolerance and good will. We are, to use a French phrase, the Nations United. Let us be united, united in a patient and persevering attempt to find the things that we can agree upon and to build upon them a structure of understanding and co-operation against which whatever storms may be ahead shall beat in vain.

45. To one who has been long absent from these councils, it is striking and heartening that the United Nations has not only survived the turmoil and the conflict of these fifteen years, but has grown to nearly twice its original membership and has become an ever more potent factor in the shaping of world events.

46. We of the United States wish the United Nations to be still more potent, for the grave dangers of the new nuclear age demand much more unity among the nations. The common concern of all men, expressed in the Charter, is to achieve freedom from war and poverty, disease, ignorance and oppression. That is what binds us all together. Our security and our salvation is the ability of the nations and the Governments to see through the clouds of conflict and discern the truth about our common interests, and then boldly and in concert to act. Only the actions of States, both large and small, can impart vigour to this Organization and can redeem the pledges of the Charter.

47. We in the United States believe that the times are too dangerous for anything except the truth. The United Nations is a sensitive measure of the tremors which shake the community of nations, tremors which have built up to dangerous levels. But we are not helpless spectators. The tremors are man made, and man can still them. To help the Organization to meet that task, we of the United States will be guided by certain principles, and I hope that I may be indulged for a moment while I mention some of them.

43. J'ai dit parfois que la flatterie est une bonne chose si on n'en aspire pas l'encens. Mais il m'est très difficile de ne pas le faire, car votre bienveillance et votre amabilité m'ont profondément touché. Pendant les jours, et peut-être les nuits qui nous attendent, je me rappellerai toujours ce moment avec gratitude. Puissent tous les vœux que nous formons apporter à tous les peuples du monde autant d'encouragement que vos aimables paroles l'ont fait pour moi aujourd'hui.

44. Comme certains de vous le savent, j'ai n'ai pas été étranger à la naissance de l'Organisation des Nations Unies à San Francisco en 1945 et j'ai suivi ses premiers pas à Londres, en 1946, et ensuite à New York en 1947. Maintenant, l'Organisation a 15 ans et je suis heureux d'être appelé à me pencher sur les problèmes que pose son adolescence. En général, les problèmes de l'adolescence sont ceux des premières amours; c'est une vérité qui, je crois, est valable dans tous les pays. Si seulement tous les problèmes que nous devons étudier dans ce conseil avaient un caractère aussi aimable! Quelques-uns d'entre eux n'auront peut-être rien d'aimable, mais j'espère que nous pourrions aborder même les plus épineux dans un esprit de tolérance et de bonne volonté. Nous sommes, pour employer la forme française, des "nations unies". Unissons-nous, en effet, dans un effort patient et persévérant afin de découvrir nos points d'entente et d'édifier ainsi une solide base de compréhension et de coopération contre laquelle toutes les tempêtes que nous pourrions rencontrer viendront se briser.

45. Pour un homme qui a longtemps été absent de ces réunions, c'est un fait significatif et réconfortant que l'Organisation des Nations Unies ait non seulement survécu aux conflits et aux tourmentes des 15 dernières années, mais qu'elle ait presque doublé le nombre de ses membres et qu'elle exerce une action de plus en plus puissante sur l'évolution de la situation dans le monde.

46. Aux Etats-Unis, nous souhaitons voir l'Organisation des Nations Unies devenir encore plus puissante, car les graves dangers que crée la nouvelle ère nucléaire exigent une plus grande unité entre les nations. Le souci commun de tous les hommes, tel qu'il est exprimé dans la Charte, est de se libérer de la guerre et de la pauvreté, de la maladie, de l'ignorance et de l'oppression. C'est le lien qui nous unit. Notre sécurité et notre sauvegarde reposent sur l'aptitude des nations et des gouvernements à discerner, à travers les nuages des conflits, les véritables intérêts communs des peuples, pour pouvoir ensuite agir hardiment et tous ensemble. Seuls les actes des Etats, qu'ils soient grands ou petits, peuvent donner de la force à cette organisation et remplir les promesses de la Charte.

47. Aux Etats-Unis, nous croyons que notre époque est trop dangereuse pour admettre autre chose que la vérité. L'ONU, comme un instrument sensible, enregistre les secousses qui ébranlent la communauté des nations; ces secousses ont atteint une fréquence et une amplitude inquiétantes. Mais nous ne sommes pas réduits au rôle de spectateurs impuissants. Ces secousses sont le fait de l'homme, et l'homme peut encore les apaiser. Pour aider l'Organisation à remplir cette tâche, les Etats-Unis seront guidés par certains principes; j'espère que vous voudrez bien me permettre de mentionner brièvement certains d'entre eux.

48. First, we know the great importance which the newer and less developed nations attach to the United Nations. In their search for peace, for mutual tolerance, for economic development, for dignity and self respect, our interest is theirs. We do not seek military allies among them, nor do we wish to impose our system or our philosophy upon them. Indeed, we cannot. Freedom cannot be imposed on anyone. Our concern for these nations is that they should be truly independent members of the peaceful community of nations.

49. As the oldest anti-colonial Power, the United States is in favour of freedom and of self-determination for all peoples. We rejoice in the rapid and peaceful revolution which has brought into being and into our midst at the United Nations so many new sovereignties. Our great desire is that this transition should proceed peacefully and in good order, with the least possible suffering, bitterness and new conflict. We applaud what has been done to bring about this orderly transition both by the emerging nations and by their former rulers. And we applaud the efforts of this Council to assist the orderly transition in the Congo through the Secretary-General.

50. Equally important, if not more so, is the work which this Organization can do to further economic development, without which political independence cannot long be sustained. The United States attaches the highest importance to improving the conditions of life and of the peoples in the newly developing countries. In that work the United Nations has already proved its effectiveness as a source of technical assistance, of expert knowledge on potential capital investment, and of administrative personnel, to help those who are determined to help themselves, and without any political condition or any ulterior motive. So we shall support the work of the United Nations in the whole field of economic betterment.

51. We shall also do all in our power to use the United Nations as a centre for harmonizing the actions of nations. We believe the United Nations is an opportunity for preventive diplomacy which can identify and solve potential disputes before they reach the acute stage sometimes induced by the glare of publicity.

52. The United States Government is giving its most earnest attention to the impasse over disarmament. We know, as President Kennedy said the other day, that the instruments of war have far outpaced the instruments of peace. We know that progress towards disarmament becomes daily more imperative, and we are ceaselessly aware of the vital interest in this problem which is felt by all of the Members of the United Nations.

53. May I say also that if the United Nations is to continue to function two things are essential. It must be properly financed, and the integrity of the office of the Secretary-General and of the Secretariat must be preserved. We hope all Members, from every

48. Tout d'abord, nous savons la grande importance que les nations nouvelles, peu développées, attachent à l'Organisation des Nations Unies. Dans la recherche de la paix, de la tolérance mutuelle, du développement économique, de la dignité et du respect de soi-même, notre intérêt est le leur. Nous ne cherchons pas à nous faire parmi elles des alliés militaires, et nous ne voulons pas leur imposer nos méthodes ou notre philosophie. D'ailleurs, nous ne le pourrions pas. La liberté ne peut être imposée à personne. Ce que nous voulons, c'est que ces nations soient réellement des membres indépendants de la communauté pacifique des nations.

49. Les Etats-Unis, qui sont la plus ancienne puissance anticolonialiste, sont partisans de la liberté et de l'autodétermination pour tous les peuples. Nous nous félicitons de la révolution rapide et pacifique qui a donné naissance à tant d'Etats nouveaux au sein de l'ONU. Notre plus grand désir est que cette transition se poursuive pacifiquement et en bon ordre, avec le moins de souffrances possible, avec le moins d'amertume et de conflits nouveaux. Nous saluons ce qui a été fait, tant de la part des nouveaux Etats que de la part de leurs anciens dirigeants, pour assurer méthodiquement cette transition. Nous approuvons les efforts que le Conseil a faits pour aider à établir une semblable transition au Congo par l'intermédiaire du Secrétaire général.

50. L'œuvre que peut accomplir cette organisation dans le domaine du développement économique, sans lequel l'indépendance politique ne saurait subsister longtemps, est tout aussi importante, sinon davantage. Les Etats-Unis attachent la plus grande importance à l'amélioration des conditions de vie des peuples et des nouveaux pays en voie de développement. Dans la réalisation de cette tâche, l'Organisation des Nations Unies a déjà prouvé son efficacité en fournissant une assistance technique, des avis éclairés sur les possibilités d'investissements des capitaux et du personnel d'administration, aidant ainsi les nations qui sont résolues à s'aider elles-mêmes, et cela sans y attacher aucune condition politique ni aucun dessein pour l'avenir. C'est pourquoi nous appuyons les travaux de l'ONU dans tous les domaines du progrès économique.

51. Nous ferons également tout ce qui est en notre pouvoir pour faire de l'Organisation des Nations Unies un centre où s'harmonisent les actions de tous les Etats. Nous estimons que l'Organisation offre la possibilité d'une diplomatie préventive qui permet de déceler et de résoudre les conflits en puissance avant qu'ils ne revêtent le caractère critique que provoquent parfois les feux de la publicité.

52. Le Gouvernement des Etats-Unis observe avec la plus grande attention l'impasse dans laquelle se trouve la question du désarmement. Comme le disait l'autre jour le président Kennedy, nous savons que les instruments de guerre ont de beaucoup dépassé les instruments de paix. Il devient chaque jour plus nécessaire de réaliser des progrès vers le désarmement, et nous ne perdons jamais de vue l'intérêt vital que tous les Membres de l'ONU portent à ce problème.

53. Permettez-moi de dire également que si l'Organisation des Nations Unies doit continuer à fonctionner, deux choses s'imposent. Elle doit disposer des fonds indispensables et il ne doit être portée aucune atteinte à la charge du Secrétaire général et aux fonctions du

region, will join in fulfilling these indispensable minimum conditions.

54. Finally, with such a fateful agenda it is more than ever important that in these councils we avoid useless recrimination. Free debate is an essential part of the United Nations process, but let us not demean free debate, as you have so eloquently said, Mr. President. In his address to Congress the other day the new President of the United States said that he regards the United Nations as an instrument to end the cold war instead of an arena in which to fight it. We devoutly hope that all of the Governments here represented will share his view, and that our deliberations in this Council may be uniformly directed towards the calm and constructive solution of the problems that confront us. May peace among the United Nations begin with peace among the members of this Council. We are the Security Council, my colleagues, and it should be to us that the peoples of the world look for the security they so desperately long for. They are looking to us, I believe, for leadership—for strong, sober, constructive leadership. If they do not look to this body with confidence it is our fault, so I wholeheartedly pledge myself to the high and challenging task of co-operating with you in our common endeavour to provide the leadership that the world is asking of us. I devoutly hope and pray that we may fulfil this solemn obligation.

Adoption of the agenda

55. The PRESIDENT. In connexion with the first sub-item of item 2 of the provisional agenda [S/Agenda/928/Rev.1], I wish to draw the attention of members of the Council to a communication [S/4650], dated 29 January 1961, from the representative of Libya, in which he has requested that his name should be included as a cosignatory of the letter [S/4641], dated 26 January 1961, from the representatives of Ceylon, Ghana, Guinea, Mali, Morocco, the United Arab Republic and Yugoslavia.

The agenda was adopted.

Letter dated 13 July 1960 from the Secretary-General addressed to the President of the Security Council (S/4381):

Letter dated 26 January 1961 from the Permanent Representatives of Ceylon, Ghana, Guinea, Libya, Mali, Morocco, United Arab Republic and Yugoslavia addressed to the Security Council (S/4641);

Telegram dated 24 January 1961 from the President of the Republic of the Congo (Leopoldville) and the President of the College of Commissioners-General and Commissioner-General for Foreign Affairs addressed to the President of the Security Council (S/4639);

Secrétariat. Nous espérons que tous les Membres, à quelque région qu'ils appartiennent, s'associeront pour remplir ces conditions indispensables que nous considérons comme un minimum.

54. Enfin, avec un ordre du jour aussi chargé, il est plus que jamais nécessaire d'éviter dans nos débats les récriminations inutiles. La libre discussion fait essentiellement partie des méthodes des Nations Unies; encore faut-il, comme vous l'avez si éloquemment dit, Monsieur le Président, ne pas en avilir le ton. Dans son discours au Congrès, le nouveau Président des Etats-Unis a dit l'autre jour qu'il considérait l'Organisation des Nations Unies comme un instrument permettant de mettre fin à la guerre froide plutôt que comme le théâtre de ses combats. Nous espérons vivement que tous les gouvernements ici représentés partageront son point de vue et que nos délibérations en ce conseil auront pour seul but de résoudre de manière pondérée et constructive les problèmes qui se posent à nous. Puisse la paix entre les Nations Unies commencer par la paix entre les membres de ce Conseil. N'oubliez-pas, mes chers collègues, que nous sommes membres du Conseil de sécurité, et que c'est vers nous que les peuples du monde doivent se tourner pour trouver la sécurité à laquelle ils aspirent si vivement. Ce qu'ils attendent de nous, me semble-t-il, c'est une direction — une direction ferme, éclairée et positive. S'ils ne se tournent pas vers cet organe avec confiance, c'est notre faute. C'est pourquoi je me consacrerai tout entier à cette difficile et noble tâche: coopérer avec vous pour essayer en commun de donner au monde cette direction qu'il nous demande. J'espère sincèrement que nous pourrions nous acquitter de cette obligation solennelle et je prie le ciel qu'il nous aide à le faire.

Adoption de l'ordre du jour

55. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): A propos du premier alinéa du point 2 de l'ordre du jour provisoire [S/Agenda/928/Rev.1], j'attire l'attention des membres du Conseil sur une communication [S/4650], en date du 29 janvier 1961, du représentant de la Libye, dans laquelle il demande que son nom figure en tant que cosignataire de la lettre [S/4641], en date du 26 janvier 1961, émanant des représentants de Ceylan, du Ghana, de la Guinée, du Mali, du Maroc, de la République arabe unie et de la Yougoslavie.

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 13 juillet 1960, adressée par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité (S/4381):

Lettre, en date du 26 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants permanents de Ceylan, du Ghana, de la Guinée, de la Libye, du Mali, du Maroc, de la République arabe unie et de la Yougoslavie (S/4641);

Télégramme, en date du 24 janvier 1961, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Président de la République du Congo (Leopoldville) et le Président du Collège des commissaires généraux et Commissaire général aux affaires étrangères (S/4639);

Letter dated 29 January 1961 from the Permanent Representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the President of the Security Council (S/4644)

56. The PRESIDENT: Before the Council begins its consideration of the question before it, I wish to draw members' attention to the requests from the representatives of Mali [S/4646], India [S/4652], Yugoslavia [S/4654], Indonesia [S/4655], Belgium [S/4657], Guinea [S/4659], Ghana [S/4660], Congo (Leopoldville) [S/4661], Morocco [S/4664] and Poland [S/4665] to be permitted to participate in the discussion of the item now before the Council.

57. With the consent of the Council, I now propose to invite the representatives of Mali, India, Yugoslavia, Indonesia, Belgium, Guinea, Ghana, the Congo (Leopoldville), Morocco and Poland to participate without vote in the consideration of this item.

On the invitation of the President, Mr. Abdoulaye Maïga (Mali), Mr. C. S. Jha (India), Mr. Mišo Pavičević (Yugoslavia), Mr. Sukardjo Wirjopranoto (Indonesia), Mr. Walter Loridan (Belgium), Mr. Diallo Telli (Guinea), Mr. K. K. S. Dadzie (Ghana), Mr. Gervais Bahizi (Congo, Leopoldville), Mr. El Mehdi Ben Aboud (Morocco), and Mr. Bohdan Lewandowski (Poland), took places at the Council table.

58. Mr. BERARD (France) (translated from French): Like my colleagues, I raised no objection to the seating at this table of representatives of States which had asked, or might ask, to take part in our debate. I will even say that I myself am delighted to welcome them here.

59. I would, however, repeat what I said on 21 August last—that my delegation does not think it would be a healthy practice to complicate the Council's discussions by opening them to States whose interests would not appear to be particularly involved.

60. It might rightly be said that the Congo question is such as to be of concern to many delegations. But in that respect every Member of our Organization might ask to be seated at this table, and if that happened the Council would become, in effect, an Assembly. This was obviously not what the authors of rule 37 of our provisional rules of procedure contemplated or intended, and I think it would be well if requests to take part in Council debates were governed by the spirit in which that rule was drafted.

61. The SECRETARY-GENERAL: On the agenda of the Security Council figures a telegram from President Kasa-Vubu with a complaint against the United Arab Republic [S/4639], a letter from seven Member Governments, now eight, about the treatment of Mr. Lumumba and related matters [S/4641], and finally a letter from the USSR delegation [S/4644]. However, there are before the Council also other documents regarding which no debate at the present stage has been requested, but which all the same require the most serious attention of the Council. I have in mind

Lettre, en date du 29 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/4644)

56. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Avant d'aborder ce point de l'ordre du jour, j'attire l'attention des membres du Conseil sur les demandes faites par les représentants du Mali [S/4646], de l'Inde [S/4652], de la Yougoslavie [S/4654], de l'Indonésie [S/4655], de la Belgique [S/4657], de la Guinée [S/4659], du Ghana [S/4660], du Congo (Léopoldville) [S/4661], du Maroc [S/4664] et de la Pologne [S/4665], qui désirent être admis à participer à la discussion de la question dont le Conseil est maintenant saisi.

57. Avec le consentement du Conseil, je propose d'inviter les représentants du Mali, de l'Inde, de la Yougoslavie, de l'Indonésie, de la Belgique, de la Guinée, du Ghana, du Congo (Léopoldville), du Maroc et de la Pologne à participer à l'examen de la question, sans droit de vote.

Sur l'invitation du Président, M. Abdoulaye Maïga (Mali), M. C. S. Jha (Inde), M. Mišo Pavičević (Yougoslavie), M. Sukardjo Wirjopranoto (Indonésie), M. Walter Loridan (Belgique), M. Diallo Telli (Guinée), M. K. K. S. Dadzie (Ghana), M. Gervais Bahizi (Congo [Léopoldville]), M. El Mehdi Ben Aboud (Maroc) et M. Bohdan Lewandowski (Pologne) prennent place à la table du Conseil.

58. M. BERARD (France): Comme mes collègues, je n'ai fait aucune objection à ce que soient admis à cette table les représentants des Etats qui ont demandé ou demanderont à être associés à nos débats. Je dirai même que je me réjouis personnellement, moi aussi, de les y accueillir.

59. Je voudrais cependant renouveler la remarque que j'avais eu l'occasion de présenter déjà le 21 août dernier et aux termes de laquelle ma délégation estime que ce ne serait pas une pratique heureuse de charger les débats du Conseil en y faisant participer des Etats dont les intérêts ne paraissent pas particulièrement affectés.

60. On pourra dire avec raison que la question congolaise est de nature à préoccuper de nombreuses délégations. Mais, à cet égard, ce seraient tous les Membres de notre organisation qui pourraient faire valoir le désir de siéger à cette table, et le Conseil se trouverait de ce fait transformé en une véritable Assemblée. Tels n'étaient évidemment ni les vues ni l'objectif des rédacteurs de l'article 37 de notre règlement intérieur provisoire, et j'estime qu'il y aurait intérêt à ce que les demandes de participation aux débats du Conseil qui nous sont présentées restent bien dans l'esprit qui a présidé à la rédaction de cet article.

61. Le SECRETAIRE GENERAL (traduit de l'anglais): A l'ordre du jour du Conseil de sécurité figurent un télégramme du président Kasa-Vubu, contenant une plainte contre la République arabe unie [S/4639], une lettre de sept Etats Membres — maintenant huit — touchant le traitement imposé à M. Lumumba et des questions connexes [S/4641], et enfin une lettre de la délégation de l'URSS [S/4644]. Toutefois, le Conseil est également saisi d'autres documents au sujet desquels il n'a pas été demandé de débat au stade actuel, mais qui n'en requièrent

various documents which I, as Secretary-General, have submitted to the Council, such as the exchange of communications with President Kasa-Vubu regarding United Nations representation in the Congo, the exchange of communications with President Kasa-Vubu regarding action required by him in relation to Oriental and Kivu provinces, a letter from the Secretary-General regarding the status of the bases in the Congo and, in particular, my report on the withdrawal of troops from the United Nations Force.

62. I believe that the Council may wish to have some comments on important elements in the present situation, as reflected in the various documents mentioned, before embarking upon a debate on the specific aspects put before the Council for its consideration at this meeting. In fact, as all the various elements in the Congo situation naturally are linked together, it is difficult to discuss any one of them without fitting it into the total picture.

63. In presenting my observations on the present situation, I would like to deal, first of all, with the domestic political development in order to turn later to the problem of interference from outside and, finally, to the problem of the various units of the Armée nationale congolaise (ANC) and their role both in relation to the domestic political development and as an element in the interplay between foreign Powers and groups within the country.

64. On the political front, the rift between the authorities in Leopoldville and groups in control in the Oriental and Kivu provinces seems to have been widened through the transfer of Mr. Lumumba to Katanga regarding which I have presented my objections in two letters to President Kasa-Vubu. To what extent this development is counterbalanced or—in other respects—reinforced by a realignment between Leopoldville, Elisabethville and Bakwanga, or between Stanleyville and groups in the adjoining provinces, is at present difficult to say. At the preparatory round table conference, which is at present meeting in Leopoldville, not one of the three provinces, Oriental, Kivu and Katanga, is represented by spokesmen for the responsible authorities. How far the Congo is from reconciliation in the interest of national unity is clearly illustrated by the threatening possibility of civil war, were present trends to continue, fanned by new incidents and unrestrained by the presence of the United Nations Force.

65. This is the setting in which the Conciliation Commission has had to pursue its efforts. So far no report from them has been received, but their work continues, and I am certain that the Commission will wish to report on its work through the Advisory Committee to the General Assembly in time for the opening of the resumed session. What I say is stated with reservation for the views which may later be expressed by the Conciliation Commission. It would, however, surprise me if my assessment of the political situation and theirs would prove to be far apart.

66. With the continued divisions of the Congo and the splits which, as indicated, may recently even have

pas moins la plus grande attention de la part du Conseil. Je veux parler de divers documents dont j'ai, en ma qualité de Secrétaire général, saisi le Conseil, et notamment des messages échangés avec le président Kasa-Vubu au sujet de la représentation des Nations Unies au Congo, des communications échangées avec le président Kasa-Vubu au sujet de l'action qu'il demande que l'on entreprenne à l'égard de la Province-Orientale et de la province du Kivu, une lettre du Secrétaire général touchant le statut des bases au Congo et, en particulier, mon rapport sur le retrait de contingents de la Force des Nations Unies.

62. Je pense que le Conseil voudra peut-être avoir certaines observations sur des éléments importants de la situation actuelle, tels qu'ils se reflètent dans les divers documents que j'ai mentionnés, avant d'entamer un débat sur les points précis que le Conseil est appelé à examiner au cours de la présente séance. De fait, étant donné que les divers éléments de la situation au Congo sont naturellement liés les uns aux autres, il est difficile d'examiner l'un d'entre eux sans le replacer dans le tableau d'ensemble.

63. En présentant mes observations sur la situation actuelle, je voudrais traiter tout d'abord de l'évolution politique interne pour pouvoir ensuite parler du problème de l'ingérence de l'extérieur et, enfin, du problème des diverses unités de l'Armée nationale congolaise (ANC) et de leur rôle à la fois quant à l'évolution politique interne et en tant qu'élément dans l'interaction des puissances et groupes étrangers à l'intérieur du pays.

64. Sur le plan politique, la faille entre les autorités de Léopoldville et les groupes qui contrôlent la Province-Orientale et la province du Kivu semble s'être élargie du fait du transfert de M. Lumumba au Katanga, au sujet duquel j'ai fait connaître mes objections dans deux lettres adressées au président Kasa-Vubu. Dans quelle mesure cette évolution est-elle contrebalancée ou, à d'autres égards, renforcée par un réalignement entre Léopoldville, Elisabethville et Bakwanga, ou entre Stanleyville et des groupes des provinces limitrophes, il est difficile de le dire à présent. A la Conférence préparatoire de la table ronde qui se tient à l'heure actuelle à Léopoldville, aucune des trois provinces — Province-Orientale, Kivu et Katanga — n'est représentée par des porte-parole des autorités responsables. La mesure dans laquelle le Congo est encore éloigné d'une réconciliation dans l'intérêt de l'unité nationale se reflète nettement dans l'éventualité menaçante d'une guerre civile, si la tendance actuelle se poursuit, attisée par de nouveaux incidents et non contenue par la présence de la Force des Nations Unies.

65. Tel est le cadre dans lequel la Commission de conciliation a dû poursuivre ses efforts. Aucun rapport n'en a été reçu jusqu'ici, mais sa tâche se poursuit et je suis certain que la Commission tiendra à rendre compte de ses travaux à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Comité consultatif, en temps opportun pour l'ouverture de la reprise de la session. Ce que je dis doit s'entendre sans préjudice des vues que la Commission de conciliation pourra exprimer plus tard. Mais je serais surpris que mon évaluation de la situation politique et celle de la Commission se révèlent très éloignées.

66. Du fait des divisions qui continuent d'exister au Congo et des scissions qui, comme je l'ai indiqué,

been deepened and widened, it may well be asked where we are heading and what the possibilities are to achieve the aims of the United Nations in the Congo, that is, to provide protection to the country against outside military interference and to assist in maintaining law and order so as to enable the Congolese people to find their way to the establishment of a stable government, in constitutional and democratic forms, giving substance to the independence of the country and maintaining its integrity.

67. Let it first be stated again that it is not the task of the United Nations to act for the Congolese people and to take political or constitutional initiatives aiming at the establishment of such a government. This is true not only in the sense that the United Nations has no right to try to impose on the Congo any special régime but also in the sense that the Organization cannot support the effort of any faction to impose such a régime. No, the duty of the United Nations is only the one which has just been recalled. It has to deal only with interference from outside the country and with the maintenance of law and order within the country. It cannot go beyond any one of these points. And even in its efforts to insulate the country from outside interference and to maintain law and order, the Organization must stay strictly within the limits established by the Charter just as the Secretary-General and the Force must, in their turn, stay strictly within the limits of the mandate established by the Security Council and the General Assembly.

68. It is my conviction that if an effective insulation from outside interference had been achieved, and if, likewise, the internal problems of law and order had been more completely resolved, the way would have been paved to a reconciliation of various factions and leaders, and the Congo would today have been much closer to the establishment of a constitutional government with sufficient authority to function effectively all over the country.

69. From what I have said it may seem that, to a certain degree, I agree with those who wish to put the blame for the lack of progress on the inefficiency of the United Nations operation. That is, as we know, a very popular line, and for those working for the United Nations it sometimes seems that the Organization is appreciated by many especially as a convenient scapegoat for shortcomings for which the responsibility should properly be borne by member Governments and by leaders within the Congo. However, in my view the Organization cannot be blamed for an attitude in the past which has been clearly dictated by its wish to avoid any interference in domestic affairs and which would have been of sufficient strength to cope with a situation with greater initial cohesion among leaders and factions.

70. On the other hand, the Organization could well be blamed if, at the present juncture, it did not reassess its policy in the light of experience and consider whether, in the interest of peace and security, for which it carries primary responsibility, more far-reaching measures are not now called for in order to overcome this continued and increasing lack of cohesion, even if such measures by some might be felt as coming close to a kind of interference.

se sont encore peut-être élargies et accusées, il y a lieu sans doute de se demander où nous allons et quelles sont les possibilités d'accomplir les fins des Nations Unies au Congo, à savoir protéger le pays contre une ingérence militaire de l'extérieur et aider à maintenir l'ordre public de façon que le peuple congolais puisse parvenir à établir un gouvernement stable, dans des formes constitutionnelles et démocratiques, donnant substance à l'indépendance du pays et maintenant son intégrité.

67. Il faut tout d'abord réaffirmer que l'Organisation des Nations Unies n'a pas pour tâche d'agir au nom du peuple congolais et de prendre des initiatives politiques ou constitutionnelles visant à établir un tel gouvernement. Il en est ainsi non seulement en ce sens que l'Organisation n'a aucunement le droit d'essayer d'imposer au Congo tel ou tel régime, mais aussi en ce sens qu'elle ne peut pas appuyer l'action menée par telle ou telle faction en vue d'imposer ce régime. Non, le devoir de l'ONU est exclusivement celui que je viens de rappeler. Il a seulement trait à l'ingérence de l'extérieur et au maintien de l'ordre public dans le pays. Il ne peut aller au-delà. Et même dans l'action qu'elle mène pour tenir le pays à l'abri d'une ingérence de l'extérieur et pour maintenir l'ordre public, l'Organisation doit demeurer scrupuleusement dans les limites fixées par la Charte, de la même façon que le Secrétaire général et la Force doivent, quant à eux, demeurer scrupuleusement dans les limites du mandat fixé par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale.

68. Je suis convaincu que si l'on avait assuré un isolement efficace contre toute ingérence de l'extérieur et si l'on avait, de même, résolu plus complètement le problème interne de l'ordre public, la voie aurait été frayée à une réconciliation des diverses factions et des divers dirigeants, et le Congo se trouverait aujourd'hui beaucoup plus près de la création d'un gouvernement constitutionnel ayant une autorité suffisante pour fonctionner efficacement dans le pays tout entier.

69. De ce que je viens de dire, il peut paraître que, jusqu'à un certain point, je suis d'accord avec ceux qui tiennent à imputer l'absence de progrès à l'inefficacité de l'opération des Nations Unies. C'est là une attitude très répandue et il semble parfois à ceux qui travaillent pour l'ONU que beaucoup voient surtout dans l'Organisation un bouc émissaire commode pour des échecs dont il faudrait, à vrai dire, faire porter la responsabilité aux Etats Membres de l'ONU et aux dirigeants du Congo. Mais l'Organisation ne peut, à mon avis, être blâmée pour avoir adopté dans le passé une position nettement dictée par son souci d'éviter toute ingérence dans des affaires intérieures, et qui aurait été suffisamment forte pour faire face à la situation, s'il y avait eu initialement plus de cohésion entre dirigeants et factions.

70. En revanche, on pourrait certes blâmer l'Organisation si, dans la conjoncture présente, elle ne réévaluait pas sa politique compte tenu de l'expérience et ne recherchait pas si, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité dont la responsabilité lui incombe au premier chef, il n'y a pas lieu maintenant de prendre des mesures de plus de portée afin de parer à ce manque croissant et continu de cohésion, même si certains peuvent considérer ces mesures comme proches d'une sorte d'ingérence.

71. The immediate aim of the United Nations operation was to provide for the withdrawal of all Belgian combat troops. That target was met at the end of August. Later on, however, outside interference has recurred in new and subtler but not less dangerous forms. Although it is difficult to determine the extent of such interference in concrete terms and to substantiate the findings, its existence is an incontrovertible fact and its effects are strongly negative. Thus we know for certain that, both as regards arms and men, the military potential of various factions has been reinforced from the outside and that foreign mercenaries have been recruited on an increasing scale. Recent bombings speak their shocking language. This development may in some cases have come about without the active co-operation of this or that foreign Government, but it must be assumed that it has at least been tolerated by some foreign Governments.

72. Volunteers or sales of arms from private companies are time-honoured forms for military assistance maintaining a seeming neutrality for the Governments most directly concerned. It is my firm conviction that such interference must be stopped, but I have not so far found a sufficient legal basis in the resolutions for effective counter-measures by the United Nations. Such counter-measures would not have been, or be, necessary if the Organization had been or were now able to count on the loyal co-operation and assistance from all its member Governments. Such co-operation has not always been forthcoming. Is it too much to hope that at the present serious phase of the development the United Nations will be able to count on all its Members so that they would not only avoid giving any military assistance themselves but, furthermore, take the necessary steps, which undoubtedly are within their power, to stop any such assistance in other forms, less accessible for counter-action through the United Nations and its organs?

73. However, outside interference need not take the form of military assistance, or merely omission of measures against such assistance on a non-governmental basis. The radio is a powerful weapon and so is the Press. Comments made from various sources, attitudes maintained in various quarters have had and continue to have a strong influence on the domestic political situation in the Congo. Heroes are made of some. Others are maligned. Solutions are imposed. The motives of other approaches are discredited. I wonder if any other country and its political leaders have ever to the same degree found themselves converted by others into actors in an international drama with very little respect for their true positions and the true interests of the country concerned.

74. Is it too much to expect that Governments in this respect will try to exercise and ask for restraint, thus providing the leaders of the Congo with a setting in which their true ambitions and ideals can be tested in democratic debate with other leaders without having the outcome prejudged by outsiders who are only partly

71. L'opération des Nations Unies avait pour objectif immédiat d'assurer le retrait de toutes les troupes de combat belges. Cet objectif a été atteint à la fin du mois d'août. Cependant, par la suite, des ingérences extérieures se sont produites à nouveau sous des formes nouvelles et plus subtiles, mais non moins dangereuses. Bien qu'il soit difficile de définir en termes précis l'étendue de ces ingérences et d'étayer les conclusions de preuves, leur existence est un fait incontestable dont les effets sont fortement négatifs. C'est ainsi que nous savons de façon certaine qu'en ce qui concerne tant les armes que les hommes, le potentiel militaire de diverses factions a été renforcé de l'extérieur et que des mercenaires étrangers ont été recrutés en nombre de plus en plus grand. Les bombardements récents n'ont besoin d'aucun commentaire. Ces faits peuvent dans certains cas s'être produits sans le concours actif de tel ou tel gouvernement étranger, mais on doit supposer qu'ils ont été pour le moins tolérés par certains gouvernements étrangers.

72. Les volontaires ou la vente d'armes par des sociétés privées sont des formes traditionnelles d'assistance militaire qui permettent aux gouvernements les plus directement intéressés de maintenir un semblant de neutralité. Je suis fermement convaincu qu'il doit être mis fin à de telles ingérences, mais jusqu'à présent je n'ai pas trouvé dans les résolutions une base juridique suffisante pour des contre-mesures efficaces de la part des Nations Unies. Ces contre-mesures n'auraient pas été et ne seraient pas actuellement nécessaires si l'Organisation avait pu ou pouvait maintenant compter sur une coopération et une assistance loyales de la part de tous les Etats Membres. Une telle coopération ne s'est pas toujours manifestée. Est-ce trop que d'espérer que, dans le sérieux état de choses actuel, l'ONU pourra compter sur tous ses membres non seulement pour qu'ils évitent de fournir eux-mêmes une assistance militaire quelconque, mais aussi pour qu'ils prennent les mesures nécessaires, ce qui leur est certainement possible, pour mettre fin à toute assistance de ce genre sous d'autres formes, auxquelles les Nations Unies et leurs organes peuvent plus difficilement s'opposer.

73. Cependant, l'ingérence extérieure ne prend pas nécessairement la forme d'une assistance militaire ou simplement d'une carence devant une telle assistance fournie en dehors du gouvernement. La radio est une arme puissante et la presse en est une autre. Des commentaires émanant de diverses sources, des attitudes prises dans certains milieux ont exercé et continuent d'exercer une influence profonde sur la situation politique interne au Congo. On fait de certains des héros. D'autres sont calomniés. On impose des solutions. On jette le discrédit sur les motifs qui inspirent d'autres conceptions. Je me demande s'il est un autre pays et d'autres chefs politiques qui aient jamais au même degré été transformés par des tiers en acteurs d'un drame international sans que l'on se soucie pour ainsi dire de leur position véritable et des intérêts réels du pays en cause.

74. Est-ce trop que d'attendre des gouvernements qu'ils cherchent à cet égard à faire preuve de retenue et demandent que l'on fasse preuve de retenue, fournissant ainsi aux dirigeants du Congo un cadre dans lequel leurs ambitions et idéaux véritables pourront être mis à l'épreuve dans des discussions démocratiques?

informed and pursue interests of their own? The United Nations itself has but modest means to influence such planned or unplanned propaganda. However, it would seem to be a minimum requirement that it be not itself used as a platform for such interference.

75. This brings me to the internal situation as regards law and order. I have already on a previous occasion characterized the present conditions and the role of the Armée nationale congolaise. I have drawn attention to the fact that the old "Force publique" has broken up into factions claiming allegiance to this or that leader and thus, in fact, providing various political groups with small private armies. However, the disintegration has gone even further. Recent examples can be given both from the Leopoldville area and from Stanleyville or Kivu of groups of the military force having acted in a way clearly indicating that they were not under the control of the leader to whom they were supposed to owe allegiance. Thus even the loyalties of the various private armies must be put in question. At all events they may be assumed to include groups which can scarcely be regarded as elements of an organized military force under a responsible command.

76. What I have said should be enough to indicate why military assistance in men or "matériel", on a governmental or non-governmental basis, given to any one of the various factions of the army at present is a dangerous and negative element leading not in the direction of a solution of the Congo problem in any lasting terms but away from conciliation and the creation of national unity. When it must be said that, in this way, the army itself has been and continues to be the main threat to law and order, it is obviously the last thing that can be justified to strengthen the hands of that same army by military supplies or men.

77. The United Nations Force is now threatened by serious reductions of its strength through repatriation. I have pointed out that a further reduction may lead us to a point where I would have to put before the Security Council, or the General Assembly, the question whether the Force should continue or should be liquidated as no longer being able to tackle its tasks due to its reduced strength. We may not be there yet. But we are in my view so close as to render it necessary to see under what conditions the Force with its reduced strength can continue to function. Were outside support to the various factions of the ANC to continue—indeed, even without such support, were the present development to continue—with various factions of the army functioning as private armies in actual or potential conflict among themselves, breaking loose from their own command and threatening the population, it can be seriously questioned whether the situation any longer would permit a useful United Nations contribution unless the Force were to be strengthened.

cratiques avec d'autres dirigeants, sans que des étrangers qui ne disposent que de renseignements incomplets et qui cherchent à servir leurs propres intérêts en préjugent l'issue? L'Organisation des Nations Unies ne dispose que de moyens modestes pour influencer ces propagandes, organisées ou non. Cependant, il semblerait que l'on puisse à tout le moins s'attendre que l'Organisation ne soit pas utilisée comme un instrument au service de telles ingérences.

75. J'en viens ainsi à la situation intérieure en ce qui concerne l'ordre public. En une occasion précédente, j'ai déjà précisé la situation actuelle et le rôle de l'Année nationale congolaise. J'ai appelé l'attention sur le fait que l'ancienne Force publique s'est scindée en factions qui prétendent devoir allégeance à tel ou tel chef et, en fait, mettent ainsi à la disposition de divers groupements politiques de petites armées privées. Cependant, cette désintégration est allée encore plus loin. On pourrait citer des exemples récents, que ce soit dans la région de Léopoldville ou de Stanleyville ou au Kivu, de groupes de la force militaire dont le comportement indiquait clairement qu'ils ne se trouvaient pas sous le contrôle du chef à qui ils étaient censés devoir allégeance. On doit donc mettre en doute même le loyalisme des diverses armées privées. En tout cas, on peut penser que ces armées comprennent des groupes qui peuvent difficilement être considérés comme des éléments d'une force militaire organisée sous un commandement responsable.

76. Ce que j'ai dit devrait suffire à indiquer pourquoi une assistance militaire en hommes ou en matériel, qu'elle vienne ou non d'un gouvernement, fournie actuellement à l'une quelconque des diverses factions de l'armée, est un facteur dangereux et négatif qui ne saurait contribuer à une solution durable du problème congolais mais qui va à l'encontre de la conciliation et de l'établissement de l'unité nationale. Lorsqu'on est obligé de dire que, de cette façon, l'armée elle-même a été et continue d'être la plus grave menace à l'ordre public, il est évident que rien ne saurait être moins justifié que de renforcer par du matériel militaire ou par des hommes la puissance de l'armée en question.

77. La Force des Nations Unies se trouve maintenant menacée par des réductions sérieuses de ses effectifs dues à des rapatriements. J'ai signalé qu'une nouvelle réduction pourrait nous amener à un point où je devrais poser au Conseil de sécurité ou à l'Assemblée générale la question de savoir si la Force doit être maintenue ou s'il conviendrait de la dissoudre parce qu'elle ne serait plus en mesure, à cause de ses effectifs réduits, de s'acquitter des tâches qui lui incombent. Peut-être n'en sommes-nous pas encore là. Mais nous en sommes, à mon avis, si près, qu'il devient nécessaire de rechercher dans quelles conditions la Force, avec ses effectifs réduits, peut continuer à fonctionner. Si l'appui donné de l'extérieur aux diverses factions de l'ANC devait durer, et à vrai dire, même sans un tel appui, si l'évolution actuelle devait se poursuivre, si diverses factions de l'armée devaient continuer à être des armées privées aux prises les unes avec les autres ou risquant de l'être, échappant au contrôle de leurs propres chefs et menaçant la population, on peut sérieusement se demander si la situation permettrait encore à l'ONU de faire œuvre utile, à moins que la Force ne soit renforcée.

78. Were the answer to this question to be negative, it would not be only the United Nations Force that would have to be withdrawn. If the United Nations were to become incapable of giving minimum protection, the civilian operation which the Organization has brought into being as part of its technical assistance may well become ineffective. Therefore I believe that also this operation might have to be brought to an end.

79. In the circumstances, and for these reasons, I feel that the Council should give serious consideration especially to what the United Nations line should be regarding the ANC, in all its factions. It seems to me that the time has come when the Council must provide a basis for arrangements which would eliminate the present threat from the army, or units thereof, against efforts to re-establish normal political life and against law and order.

80. The members of the Council will remember that at an early stage of the operation the approach that I outlined to the problem of the ANC, was as follows: The army, which was the instrument of the Government both for the protection of the integrity of the country and for the maintenance of law and order, had lost its cadre of officers and become disorganized. It had to be rebuilt from the bottom by adequate training and by the schooling of officers. Naturally, during this phase of reorganization, up to the stage when it would be able to function in a satisfactory way, the army should be unburdened from its tasks both as regards the protection of the integrity of the country and as regards the maintenance of law and order. In the reorganization operation the United Nations should be instrumental in giving the necessary technical assistance and, for that purpose, obviously would have to be in a position to check that the assistance given be not put to uses contrary to the very aims of the Organization.

81. What was thus said in July and August is, if I understand the situation correctly, still the accepted position of the United Nations. I believe that it is more valid today than when it was first presented.

82. The United Nations did what it could along the line thus indicated, but its efforts came to nothing when early in September the army broke into the political field and, at the same time, split up in factions going beyond the division already caused by the claim of Katanga to secession. What thus happened in the beginning of the fall stands as a main cause of the continued deterioration of the internal situation in the Congo.

83. I believe, therefore, that a most important contribution in the direction of conciliation in the interest of national unity would be to revert to the initial stand of the United Nations and get it enforced with the co-operation of the leaders concerned. This would mean to return the army to its proper role and to give it as quickly and effectively as possible a chance to fulfil it. If the effort proved successful, it would mean that the army had stepped out of the present political conflicts and had devoted itself to its own reorganization in order to become, again, an effective, integrated, disciplined and well organized national instrument of a government, accepted in constitutional

78. Si la réponse à cette question devait être négative, ce ne serait pas seulement la Force des Nations Unies qui devrait être retirée. Si les Nations Unies devaient ne plus pouvoir assurer un minimum de protection, l'opération civile que l'Organisation a lancée en tant qu'élément de son assistance technique risquerait fort de perdre son efficacité. Je crois donc que l'on pourrait être amené à mettre fin à cette opération elle aussi.

79. Dans ces circonstances, et pour ces raisons, j'estime que le Conseil doit envisager avec un soin tout particulier l'attitude que les Nations Unies devraient adopter au sujet de l'ANC et de toutes ses factions. Il me semble que le moment est venu où le Conseil doit fournir une base à des arrangements qui supprimeraient la menace que l'armée, ou certaines de ses unités, font actuellement peser sur les efforts faits pour rétablir une vie politique normale et sur l'ordre public.

80. Les membres du Conseil se souviendront qu'à l'un des premiers stades de l'opération, j'avais proposé d'aborder le problème de l'ANC de la manière suivante: l'armée, qui était l'instrument du Gouvernement tant pour la protection de l'intégrité du pays que pour le maintien de l'ordre public, avait perdu son cadre d'officiers et était désorganisée. Il fallait la rebâtir à la base grâce à une instruction adéquate et à la formation de cadres d'officiers. Bien entendu, pendant cette phase de réorganisation et jusqu'au moment où elle serait en mesure de fonctionner de façon satisfaisante, l'armée devait être déchargée de sa double mission de protection de l'intégrité du pays et du maintien de l'ordre public. L'ONU devait jouer un rôle essentiel dans la réorganisation en fournissant l'assistance technique nécessaire et, à cette fin, il lui fallait manifestement être à même de veiller à ce que l'assistance donnée ne soit pas utilisée d'une façon contraire aux objectifs mêmes de l'Organisation.

81. Ces propos, tenus en juillet et en août, représentent toujours, si je comprends bien la situation, la position déclarée des Nations Unies. Ils me paraissent plus valables encore aujourd'hui que lorsqu'ils ont été avancés pour la première fois.

82. L'Organisation des Nations Unies a fait ce qu'elle pouvait dans la voie ainsi indiquée, mais ses efforts ont été réduits à néant lorsque, au début de septembre, l'armée s'est lancée dans le domaine politique et s'est, en même temps, scindée en factions accentuant encore la division déjà provoquée par les prétentions sécessionnistes du Katanga. Ces événements du début de l'automne sont la raison principale de la détérioration continue de la situation intérieure au Congo.

83. Je pense donc qu'un moyen extrêmement important de progresser vers la conciliation dans l'intérêt de l'unité nationale serait de revenir à la position initiale de l'Organisation des Nations Unies et de la faire prévaloir avec le concours des dirigeants intéressés. Cela signifierait qu'on rende à l'armée le rôle qui est le sien et qu'on lui donne aussi rapidement et efficacement que possible le moyen de le remplir. Si la tentative réussissait, cela voudrait dire que l'armée s'écarte des conflits politiques actuels et se consacre à sa propre réorganisation pour redevenir l'instrument national efficace, intégré, discipliné et bien organisé d'un gouvernement accepté, selon une

and democratic forms as the central authority of the Republic.

84. In fact, for the United Nations to revive this initial concept and to put its moral pressure back of it would be to express in positive terms its neutrality in relation to all domestic conflicts in the Congo—in positive terms which are the natural counterpart to the negative terms which, under the pressure of present conflicts, all too often have come to dominate the picture in the last few months. It would also be an effective contribution towards reconciliation, which is stated by the General Assembly to be one of the aims of the Organization. Is it too much to expect that the Organization, thus firmly adhering to the line it took from the very beginning and now urgently asking for its implementation with the support of the full co-operation needed from the leaders in the country, should be able to count on such co-operation?

85. As a clarification of the basis and aim of the policy which I thus find strongly indicated, I would welcome a decision by the Council requesting the Secretary-General to take urgently appropriate measures for assistance in the reorganization of the national army, preventing it, or units thereof, from intervening in the present political conflicts in the Congo.

86. As is well known, the mandate of the United Nations Force does not permit it to take military initiative. This limitation has repeatedly been challenged and demands have been raised for a revision of the mandate to include such military initiative. In a couple of the documents now before the Security Council, demands are made that the United Nations resort to the use of force for certain specific purposes. Thus, President Kasa-Vubu wants the United Nations to use force against the units of the ANC which are serving Mr. Gizenga, and he threatens to ask for military assistance from other countries if the request is not met, thus neglecting the stand of the General Assembly at its fourth emergency special session in its resolution of 20 September [1474 (ES-IV)] which should exclude other countries from granting such assistance. Further, the Belgian Government requests the use of force for protection of its nationals in Oriental and Kivu, including obviously eight Belgian soldiers detained in Stanleyville.

87. The Security Council will remember that similar requests for the use of force have previously been made for other purposes. Thus, the question was raised by members of the Organization with a view to the liberation of Mr. Lumumba, and, at a still earlier stage, the Central Government asked for the use of force against the units of the army which were loyal to Mr. Tshombé.

88. I believe that a look at the four cases of requests for armed intervention which I have recalled, and their different purposes, will bring out clearly to everybody what problems would arise were the mandate to be widened as proposed. Certainly such a widening of the mandate could not be considered without a much clearer and fuller definition of the objectives to be pursued by the United Nations. Nor, of course, could the mandate be changed in relation to earlier decisions

procédure constitutionnelle et démocratique, comme l'autorité centrale de la République.

84. En fait, si l'Organisation des Nations Unies reprenait cette conception initiale et faisait jouer son autorité morale pour l'appuyer, elle exprimerait l'aspect positif de sa neutralité à l'égard de tous les conflits intérieurs du Congo — aspect qui est la contrepartie naturelle de l'aspect négatif qui, sous la pression des conflits actuels, n'a que trop souvent dominé la situation ces derniers mois. Cela serait aussi une manière efficace de contribuer à la réconciliation que l'Assemblée générale a déclarée être l'un des objectifs de l'Organisation. Est-ce trop de penser que l'Organisation, s'en tenant ainsi fermement à la politique qu'elle a adoptée dès le début et demandant maintenant d'urgence qu'elle soit appliquée avec la coopération indispensable et sans réserve des dirigeants du pays, doit pouvoir compter sur cette coopération?

85. Je me réjouirais de voir le Conseil, pour préciser les bases et l'objectif de cette politique qui me semble toute indiquée, demander au Secrétaire général de prendre d'urgence les mesures voulues pour aider à réorganiser l'armée nationale et pour empêcher que celle-ci ou certaines de ses unités n'interviennent dans les conflits politiques actuels au Congo.

86. Comme chacun sait, le mandat de la Force des Nations Unies ne lui permet pas de prendre d'initiative militaire. Cette restriction a été maintes et maintes fois critiquée et certains ont demandé que le mandat soit révisé de manière à prévoir une telle initiative militaire. Dans deux des documents dont le Conseil de sécurité est actuellement saisi, il est demandé que les Nations Unies recourent à l'emploi de la Force pour certaines fins précises. Ainsi, le président Kasa-Vubu veut que les Nations Unies emploient la Force contre les unités de l'ANC qui obéissent à M. Gizenga et il menace, s'il n'est pas donné suite à sa requête, de demander une assistance militaire à d'autres pays, négligeant ainsi la position adoptée par l'Assemblée générale à sa quatrième session extraordinaire d'urgence, dans sa résolution du 20 septembre [1474 (ES-IV)], qui devait interdire à d'autres pays d'accorder une assistance de cette nature. De son côté, le Gouvernement belge demande que l'on recoure à la Force pour protéger ses nationaux dans la Province-Orientale et au Kivu — y compris manifestement les huit soldats belges détenus à Stanleyville.

87. Le Conseil de sécurité se rappellera que des demandes analogues d'emploi de la Force ont été faites précédemment à d'autres fins. C'est ainsi que la question a été soulevée par certains Membres de l'Organisation en vue de la libération de M. Lumumba et qu'à une date plus ancienne encore, le gouvernement central a demandé que l'on emploie la Force contre les unités de l'armée qui étaient fidèles à M. Tshombé.

88. Je crois que si l'on considère les quatre cas de demandes d'intervention armée que je viens de rappeler et leurs différents objets, chacun peut discerner clairement quels problèmes se poseraient si le mandat était élargi ainsi qu'il est proposé. Assurément, on ne pourrait envisager un tel élargissement du mandat sans définir de manière beaucoup plus précise et beaucoup plus complète les buts que doivent viser les Nations Unies. Bien entendu, le

short of giving countries which have contributed troops on the basis of those first decisions an opportunity to withdraw were they not to approve of the new stand.

89. I have tried to outline in this intervention a few problems which seem to me to be of special importance in the consideration of the United Nations operation in the Congo. I have not dealt at any length with the background. It should be well known. But, all the same, I may in concluding sum it up again.

90. The serious divisions of the Congo continue and have in some respects been widened and reinforced. The army remains broken up in factions with varying loyalties and partly outside the control of any responsible authority. Foreign backing and support have led to a strengthening of the military potentials. Offensive steps are taken and alliances between groups discussed. In these circumstances the risk of a civil war, tearing the country to pieces and bringing civilian life to a standstill, has come closer. It could easily be triggered through such incidents as those to which recent military initiatives have led.

91. Civil war would indeed in my view be unavoidable if the United Nations Force were withdrawn under present circumstances. Were it to break out in spite of the restraining influence of the presence of the United Nations, I consider that the right thing to do would be for the United Nations Force to withdraw, as it cannot interpose itself effectively and permit itself to become a third party between contending forces.

92. In a situation of this gravity several member countries have withdrawn, or have stated their intention to withdraw, their contingents in the Force. Naturally, such withdrawals bring us closer to the stage where the United Nations Force would be clearly insufficient. That also would be a reason for withdrawal unless a fundamental change could be brought about in the situation which would permit us to continue. Such a change would result if the various factions of the ANC were brought back to their normal role as parts of a unified, disciplined army, outside politics and under the ultimate control of a functioning constitutional government. This would also be an effective step in support of national reconciliation. It may also be a necessary step if new withdrawals are to be prevented.

93. Certainly nobody overlooks the difficulties ahead of the United Nations along the lines which circumstances now seem to point out, but the alternative is forbidding, as a breakdown would open the door to a wider conflict and might well threaten all with the dangers against which this Organization and its Members have mobilized their best efforts since 14 July 1960, when this Council unanimously decided to step in in order to avert the developing threat to peace and security.

94. The PRESIDENT: Before I call upon the next speaker on my list, I should like to draw the attention of members of the Security Council to a request which has been received from the representative of Libya putting forward a request from his Government that

mandat ne pourrait non plus être modifié par rapport à des décisions précédentes, à moins que l'on ne donne aux pays qui ont fourni des troupes sur la base de ces premières décisions la possibilité de retirer leurs troupes s'ils n'approuvaient pas la nouvelle position adoptée.

89. J'ai essayé d'esquisser dans cette intervention quelques problèmes qui me paraissent d'une importance spéciale pour l'examen de l'opération des Nations Unies au Congo. Je ne me suis absolument pas étendu sur l'arrière-plan de la situation. Il devrait être bien connu. Mais peut-être puis-je tout de même, en concluant, le rappeler brièvement.

90. Les graves divisions du Congo persistent et, à certains égards, ont pris plus d'ampleur et se sont accentuées. L'armée demeure scindée en factions d'allégeances diverses, échappant partiellement au contrôle de toute autorité responsable. Le soutien et l'appui de l'étranger ont provoqué un renforcement des potentiels militaires. Des mesures offensives sont prises et des alliances entre groupes envisagées. Dans ces conditions, le risque d'une guerre civile déchirant le pays et paralysant la vie civile est devenu plus aigu. Ce risque pourrait aisément devenir une réalité du fait d'incidents comme ceux que les récentes initiatives militaires ont provoqués.

91. A mon sens, la guerre civile serait en vérité inévitable si la Force des Nations Unies était retirée dans les circonstances actuelles. Si elle devait éclater malgré le rôle de frein joué par la présence de l'ONU, je considère que la chose à faire pour la Force serait de se retirer étant donné qu'elle ne peut ni s'interposer efficacement ni se permettre de devenir une tierce partie entre les forces en présence.

92. Dans une situation de cette gravité, plusieurs Etats Membres ont retiré ou fait connaître leur intention de retirer leurs contingents de la Force. Naturellement ce retrait nous rapproche du moment où la Force des Nations Unies serait manifestement insuffisante. Ce serait là aussi un motif de retrait, à moins que la situation ne puisse être changée d'une façon radicale qui nous permettrait de poursuivre notre œuvre. Ce changement s'opérerait si les diverses factions de l'ANC étaient ramenées à leur rôle normal d'éléments d'une armée unifiée, disciplinée, à l'écart de la politique et relevant en dernière analyse d'un gouvernement constitutionnel qui fonctionne. Ce serait également là une mesure efficace dans le sens de la réconciliation nationale. Il se peut aussi que ce soit une mesure nécessaire si l'on veut empêcher de nouveaux retraits.

93. Nul, certainement, ne sous-estime les difficultés que les Nations Unies rencontreront sur la voie que les circonstances semblent tracer maintenant, mais l'autre solution est à redouter à l'extrême, car un échec ouvrirait la porte à un conflit plus vaste et pourrait fort bien faire peser sur tous la menace des dangers contre lesquels l'Organisation et ses Etats Membres ont mobilisé tous leurs efforts depuis le 14 juillet 1960, lorsque, à l'unanimité, le Conseil de sécurité a décidé d'intervenir pour parer à la menace qui se dessinait contre la paix et la sécurité.

94. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais signaler aux membres du Conseil de sécurité que le représentant de la Libye a demandé, au nom de son gouvernement, à être autorisé à participer aux débats

he be allowed to participate in the discussion of the present item [S/4666]. I now propose, with the consent of the Council, to invite the representative of Libya to take his seat at the Council table and to participate without vote in the consideration of this question.

At the invitation of the President, Mr. Mohieddine Fekini (Libya) took a place at the Council table.

95. The PRESIDENT: May I at this moment ask the members of the Council how they would like to order their business for the rest of today? I have two further speakers on my list, the representatives of the United Arab Republic and of Ceylon. I would suggest that a convenient procedure might be to hear the statement of the representative of the United Arab Republic and its interpretation, and to defer the statement of the representative of Ceylon until tomorrow morning. That, I understand, would meet his convenience.

It was so decided.

96. Mr. LOUTFI (United Arab Republic) (translated from French): During the debate on the Congo, my delegation has, on several occasions, defined its position.

97. In the United Nations General Assembly, Mr. Fawzi stated, on 16 December 1960:

"I have already referred to the belief of the Government of the United Arab Republic that there can be no independent Congo, and that there will continue to be a serious crisis there and a danger to world peace, as long as law and order have not been established and liberties safeguarded and as long as foreign, particularly Belgian, intervention continues, and that the first step to be taken therefore is obviously the prompt elimination of that foreign intervention."^{1/}

98. It can be seen from this quotation that the Minister for Foreign Affairs of the United Arab Republic stressed the factor of foreign intervention in the Congo, its consequences and the serious repercussions which it might have on the international situation and on respect for freedoms and the maintenance of law and order. This point of view is still valid today.

99. At the 926th meeting of the Council, on 13 January 1961, I read out the resolutions adopted at the Casablanca Conference with regard to the Congo. There is no need to read them again. I should like to say that those decisions are clear and self-explanatory. They reflect the standpoints of my Government and of the other States represented at the Conference, and certainly that of many other States in Africa and Asia.

100. If these decisions were adopted—and we very much hope that they will be—they would lead to a constructive solution for the question of the Congo and would help the Congolese to solve their difficulties themselves. They would make it possible to end the existing state of illegality, to summon Parliament, to free the political leaders and to terminate colonial intervention.

101. The present situation in the Congo is very far removed from these objectives, and the colonialists

sur ce point de l'ordre du jour [S/4666]. Si les membres du Conseil y consentent, je propose d'inviter le représentant de la Libye à prendre place à la table du Conseil et à participer, sans droit de vote, à l'examen de la question.

Sur l'invitation du Président, M. Mohieddine Fekini (Libye) prend place à la table du Conseil.

95. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Puis-je maintenant demander aux membres du Conseil comment ils désirent organiser leurs travaux? J'ai encore sur ma liste le nom de deux orateurs, les représentants de la République arabe unie et de Ceylan. Nous pourrions entendre maintenant la déclaration du représentant de la République arabe unie et l'interprétation de celle-ci et reporter à demain matin la déclaration du représentant de Ceylan. Je crois savoir que cela lui conviendrait.

Il en est ainsi décidé.

96. M. LOUTFI (République arabe unie): Ma délégation a eu l'occasion, à plusieurs reprises, au cours du débat sur le Congo, de définir sa position.

97. Devant l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Fawzi a déclaré, le 16 décembre 1960:

"J'ai déjà dit que le Gouvernement de la République arabe unie est persuadé qu'il ne saurait y avoir de Congo indépendant et que la grave crise actuelle et la menace à la paix mondiale subisteront tant que la légalité et l'ordre public n'auront pas été rétablis et les libertés essentielles garanties, et tant que l'intervention étrangère, notamment celle de la Belgique, continuera de se manifester; par conséquent, la première mesure à prendre est évidemment d'éliminer sans délai cette intervention étrangère."^{1/}

98. Il résulte de cette citation que le Ministre des affaires étrangères de la République arabe unie a mis l'accent sur l'intervention étrangère au Congo, ses conséquences et les répercussions graves qu'elle pouvait avoir sur la situation internationale et sur le respect des libertés et le maintien de l'ordre. Ce point de vue demeure valable encore aujourd'hui.

99. A la 926ème séance du Conseil, le 13 janvier 1961, j'avais donné lecture des résolutions qui ont été adoptées à la Conférence de Casablanca concernant le Congo. Je n'ai pas besoin de le faire de nouveau. Je voudrais dire que ces décisions sont claires et n'ont pas besoin d'explications. Elles reflètent le point de vue de mon gouvernement et celui des autres Etats représentés à la Conférence, et certainement celui de nombreux autres Etats de l'Afrique et de l'Asie.

100. Si ces décisions étaient adoptées — et nous voudrions beaucoup qu'elles le soient — elles amèneraient une solution constructive à la question du Congo et aideraient les Congolais à résoudre eux-mêmes leurs difficultés. Elles permettraient de mettre fin à l'état d'illégalité qui règne maintenant, de convoquer le Parlement, de mettre en liberté les leaders politiques et de mettre fin à l'intervention coloniale.

101. La situation qui règne actuellement au Congo est loin d'avoir atteint ces objectifs et le colonialisme

^{1/} Official Records of the General Assembly, Fifteenth Session (Part I), Plenary Meetings, vol. 2, 950th meeting, para. 11.

^{1/} Documents officiels de l'Assemblée générale quinzième session (1ère partie), Séances plénières, vol. 2, 950ème séance, par. 11.

refuse to allow that country to enjoy its independence. It is obvious that we cannot countenance this state of affairs.

102. I now turn to the actual question which led us to call for a meeting of the Council. You have before you the letter of 26 January 1961, [S/4641] from the permanent representatives of Ceylon, Ghana, Guinea, Mali, Morocco, the United Arab Republic and Yugoslavia—later joined by Libya [S/4650]—explaining the reasons for which we asked for this meeting.

103. The brutal and inhuman treatment meted out to Mr. Lumumba, Prime Minister of the Republic of the Congo, and his companions Mr. Okito and Mr. Mpolo, has shocked world opinion and has been denounced by many Governments, as well as by the Press. It would have been surprising had it been otherwise. Mr. Lumumba and his companions were transferred from Thysville illegally and were taken to Katanga by air. They were beaten in the aircraft, and when it arrived at the airport of Elisabethville they received the same treatment. This brutal behaviour on the part of the undisciplined troops of Mr. Mobutu and Mr. Tshombé is certainly contrary to the principles of the United Nations and to the aims it had in view when it entered the Congo.

104. The denials of Mr. Kasa-Vubu and Mr. Bomboko are given the lie by the statements of the United Nations personnel who were on the spot and were eye-witnesses of the incident. In his letter to Mr. Kasa-Vubu of 20 January 1961, the Secretary-General wrote: "... I wish at the same time to mention that I have received confirmed and incontrovertible reports regarding the brutal manhandling of Mr. Lumumba and his companions on the occasion of their transfer." [S/4637 and Add.1, sect. III.] We wish that the United Nations staff could have intervened; owing to their small numbers, however, they were unable to prevent these barbarities.

105. Nevertheless, whatever the treatment inflicted upon Mr. Lumumba, he still represents African nationalism. Even in prison he is more powerful than his opponents, and remains the most respected and the most representative leader of the Congolese people.

106. What shocks us particularly is that this treatment was inflicted on a man who enjoys parliamentary immunity. Article 66 of the "Loi fondamentale" of the Congo, to which Mr. Kasa-Vubu, Mr. Bomboko and Mr. Mobutu often refer, states this:

"No member of either of the two Chambers may be prosecuted or arrested for penal offences, as long as the session goes on, unless the Chamber to which he belongs has given its authorization or he has been surprised in flagrante delicto."

Another paragraph reads:

"When the session is over, a member of either of the Chambers may be arrested only with the authorization of the 'bureau' of the Chamber of which he was a member, except in cases of flagrante delicto, authorized prosecution or irrevocable condemnation."

107. These passages clearly show that the arrest of Mr. Lumumba, whose membership of Parliament

n'accepte pas de laisser ce pays jouir de son indépendance. Il est évident que nous ne pouvons pas souscrire à cet état de choses.

102. Je vais maintenant me pencher sur la question directe qui nous a amenés à demander la réunion du Conseil. En effet, vous avez entre les mains la lettre du 26 janvier 1961 [S/4641] des représentants permanents de Ceylan, du Ghana, de la Guinée, du Mali, du Maroc, de la République arabe unie et de la Yougoslavie, à laquelle s'est associée plus tard la Libye [S/4650], qui explique les motifs qui nous ont amenés à demander cette réunion.

103. Le traitement inhumain et brutal qu'ont subi M. Lumumba, premier ministre de la République du Congo, et ses compagnons, MM. Okito et Mpolo, a choqué l'opinion publique mondiale et a été dénoncé par de nombreux gouvernements et par la presse. Le contraire aurait surpris. M. Lumumba et ses compagnons ont été transférés de Thysville illégalement et conduits au Katanga par avion. Ils ont été battus dans l'avion et, à l'arrivée de l'avion à l'aérodrome d'Elisabethville, ils ont subi le même traitement. Ce comportement brutal des troupes indisciplinées de MM. Mobutu et Tshombé est certainement contraire aux principes des Nations Unies et aux buts qu'elles poursuivaient lorsqu'elles se sont rendues au Congo.

104. Les dénégations de MM. Kasa-Vubu et Bomboko sont contredites par le personnel de l'ONU qui se trouvait sur place et qui a été témoin oculaire de l'incident. En effet, le Secrétaire général, dans sa lettre à M. Kasa-Vubu du 20 janvier 1961, écrit ce qui suit: "... Je tiens en même temps à mentionner que j'ai reçu des rapports confirmés et absolument dignes de foi au sujet du traitement brutal dont M. Lumumba et ses compagnons ont fait l'objet à l'occasion de leur transfert." [S/4637 et Add.1, sect. III.] Nous aurions voulu que ce personnel ait pu intervenir, mais à cause de son petit nombre il n'a pu arrêter ces actes barbares.

105. Mais, quel que soit le traitement dont M. Lumumba est l'objet, il ne restera pas moins que ce dernier représente le nationalisme africain et, même dans une prison, il est plus puissant que ses adversaires, il reste le chef le plus respecté et le plus représentatif du peuple congolais.

106. Ce qui choque particulièrement, c'est que ce traitement est infligé à un homme qui jouit de l'immunité parlementaire. En effet, l'article 66 de la Loi fondamentale du Congo, dont se prévalent très souvent MM. Kasa-Vubu, Bomboko et Mobutu, déclare:

"Aucun membre de l'une ou de l'autre chambre ne peut, pendant la durée de la session, être poursuivi ni arrêté en matière répressive qu'avec l'autorisation de la Chambre dont il fait partie, sauf le cas de flagrant délit."

Un autre paragraphe dit:

"Aucun membre de l'une ou de l'autre chambre ne peut, hors session, être arrêté qu'avec l'autorisation du bureau de la chambre dont il fait partie, sauf les cas de flagrant délit, de poursuites autorisées, ou de condamnation définitive."

107. Il se dégage clairement de ce qui précède que l'arrestation de M. Lumumba, dont personne ne peut

cannot be disputed, is illegal and contrary to the provisions of the "Loi fondamentale" of the Congo. Similarly, article 40 of this Congolese law states that ministers may not be prosecuted under criminal law unless they have been formally impeached by one of the two Chambers. Therefore, from every point of view, this arrest of Mr. Lumumba is illegal. We thus consider that he should be released immediately.

108. But not only is the incarceration of Mr. Lumumba illegal, and hence repugnant to world opinion; it also has extremely serious political repercussions. As stressed in the letter of which my delegation is a co-signatory, the detention of Mr. Lumumba cannot fail to intensify disunion among the Congolese and make it extremely difficult to maintain the Congo's territorial integrity and public order.

109. Furthermore, if Mr. Lumumba and the members of Parliament remain in illegal detention and suffer inhuman and brutal treatment, any fruitful negotiations between the different political factions in the Congo—and I am sure that the reconciliation of these factions is our principal objective—will be prevented. The prisoners would be unable to express their views and participate freely in any negotiations or deliberations between the Congo's political parties.

110. Such are the lamentable consequences of the behaviour of Mr. Mobutu's unauthorized bands, and the threats which they involve to peace and stability in this part of the world.

111. Not only are Mr. Lumumba and his companions arrested and manhandled; they are illegally transferred to Katanga and handed over to their worst enemies. This transfer is not legal either. First, as you know, Mr. Tshombé claims and continues to claim that the province of Katanga is independent; he none the less incarcerates Mr. Lumumba and his companions and subjects them to brutal treatment. This is contrary to the principles of international law, always supposing that Mr. Tshombé wishes to be consistent in his attitude.

112. Furthermore, even if Katanga is regarded as a province dependent upon the Central Government—as we claim that it is—Katanga is not competent to judge Mr. Lumumba, who is a minister and member of Parliament. Its competence with regard to criminal offences is strictly limited, as the principles of the Congolese Fundamental Law show.

113. Also, it must be remembered that the Advisory Committee on the Congo has examined the question. In his letter of 20 January 1961 to Mr. Kasa-Vubu, the Secretary-General wrote:

"They [the Advisory Committee] are of the strong conviction that negotiations cannot be conducted among political leaders as long as some of them are detained and thus unable in freedom to express their views or to take part in deliberations ...

"The Committee considers it appropriate to draw to your urgent attention the serious bearing on the efforts towards reconciliation and national unification which the continued imprisonment of Mr. Lu-

contester la qualité de parlementaire, est illégale et contraire aux dispositions de la Loi fondamentale du Congo. De même, l'article 40 de cette loi congolaise déclare que les ministres ne peuvent faire l'objet de poursuites répressives qu'après avoir fait l'objet de mise en accusation par l'une des deux chambres. Donc, dans tous les cas, cette arrestation de M. Lumumba est illégale. C'est pour cela que nous estimons qu'on doit y mettre fin immédiatement.

108. L'incarcération de M. Lumumba non seulement est illégale, et par ce fait choque l'opinion publique mondiale, mais elle entraîne aussi des répercussions politiques très graves. En effet, comme le souligne d'ailleurs la lettre à laquelle s'est associée ma délégation, la détention de M. Lumumba ne peut qu'accroître la désunion entre les Congolais et rendre extrêmement difficile le maintien de l'intégrité territoriale du Congo et de l'ordre public.

109. En outre, cette détention empêchera que des négociations fructueuses entre les différentes factions politiques au Congo — et je suis sûr que l'objectif principal que nous poursuivons c'est la conciliation entre les factions — puissent avoir lieu, si M. Lumumba et les membres du Parlement restent illégalement détenus et subissent un traitement inhumain et brutal. Ils seront par conséquent dans l'impossibilité d'exprimer leurs vues et de participer librement à n'importe quelles négociations ou délibérations entre les partis politiques du Congo.

110. Voilà les conséquences funestes du comportement des bandes irrégulières de M. Mobutu et le danger qu'elles font courir à la paix et à la stabilité dans cette partie du monde.

111. Non seulement M. Lumumba et ses compagnons sont arrêtés et brutalisés, mais encore ils sont transférés illégalement au Katanga et livrés à leurs pires ennemis. Ce transfert n'est pas non plus légal. D'abord, comme vous le savez, M. Tshombé prétend et continue à prétendre que la province du Katanga est indépendante et, malgré ce fait, il incarcère M. Lumumba et ses compagnons et se livre sur eux à des brutalités. Cela, Messieurs, est contre les principes du droit international, si toutefois M. Tshombé veut être conséquent avec lui-même.

112. D'ailleurs, même si le Katanga est considéré comme une province qui dépend du gouvernement central, ce que d'ailleurs nous soutenons, il n'en reste pas moins qu'il n'a pas compétence pour juger M. Lumumba, ministre et parlementaire. En effet, sa compétence en matière répressive est tout à fait limitée, comme cela se dégage des principes de la Loi fondamentale congolaise.

113. En outre, il ne faut pas oublier que le Comité consultatif pour le Congo a examiné la question. Le Secrétaire général, dans sa lettre du 20 janvier 1961 adressée à M. Kasa-Vubu, a notamment mentionné:

"Il [le Comité consultatif] a la ferme conviction que des négociations ne peuvent pas être menées entre les leaders politiques tant que certains d'entre eux sont détenus et se trouvent ainsi dans l'impossibilité d'exprimer librement leurs vues ou de participer en toute liberté à des délibérations ...

"Le Comité estime qu'il convient d'appeler d'urgence votre attention sur les conséquences graves que l'incarcération continue de M. Lumumba risque d'avoir, à son avis, sur les efforts déployés en vue

mumba seems to it to have, especially as months have passed without any steps having been taken in order to clarify his position in accordance with the rules of the process of law." [S/4637 and Add.1, sect. III.]

114. From this I conclude that the liberation of Mr. Lumumba and the members of the Congolese Parliament is essential, especially if we wish to find an adequate solution for this Congolese crisis which is jeopardizing international peace and security.

115. We call for the release of Mr. Lumumba. We also consider that Parliament should meet as soon as possible.

116. In a letter sent to Mr. Kasa-Vubu on 21 December 1960, Mr. Hammarskjold said in this connexion that it was a matter of extreme urgency to convene Parliament and resume democratic practices. He wrote:

"This, as you well know, is a view which I have held for a long time. Although this view may not have found the formal endorsement of the General Assembly, it should nevertheless be regarded by you as the strong conviction of almost all Member States." [S/4606 and Add.1, sect. I.]

I think that this view also reflects the position of the Advisory Committee and, so far as I remember, of the Conciliation Commission.

117. It should be remembered that this suspension of Parliament has considerably exceeded the period allowed by the "Loi fondamentale". Article 70 of this Law states:

"An adjournment of the Chambers, ordered by the Chief of State while the session is in progress, may not exceed a period of one month, nor may it be renewed during the same session without the consent of the Chambers."

Yet the Chambers have now been adjourned for a long time; and this is illegal. We feel that it is essential to rehabilitate the legal institutions; a solution of the Congolese crisis might thereby be facilitated. Moreover, article 69 of the "Loi fondamentale" states:

"Without prejudice to the provisions of article 102, the Chambers shall meet as of right every year on the first Monday of March and September, unless they have been convoked earlier by the Chief of State."

According to this article, therefore, the Chambers may meet as of right.

118. Furthermore, I should like to stress that the United Nations should, in our opinion, protect the members of Parliament and allow them to go to Leopoldville, without being attacked, arrested or manhandled by Mr. Mobutu's bands; and the Parliament's place of meeting should also be protected. This procedure can be justified and facilitated because, as stated in article 103 of the "Loi fondamentale":

"The locality where the Chambers or the Constituent Assembly are to convene shall have the status of a neutral zone."

The United Nations could itself ensure that this article was applied, and thus protect Parliament. The

de la réconciliation et de l'unification nationale, étant donné surtout que des mois ont passé sans que des mesures aient été prises pour régler la situation du détenu conformément à une procédure régulière." [S/4637 et Add.1, sect. III.]

114. La conséquence que je tire de ce qui précède est que la libération de M. Lumumba et des membres du Parlement congolais s'impose, surtout si l'on veut trouver une solution adéquate à cette crise congolaise qui porte atteinte à la paix et à la sécurité internationales.

115. Nous demandons la libération de M. Lumumba. Nous estimons aussi que le Parlement devrait se réunir le plus tôt possible.

116. M. Hammarskjold, dans une lettre envoyée à M. Kasa-Vubu le 21 décembre 1960, a dit à ce sujet qu'il était extrêmement urgent de convoquer le Parlement et de revenir aux pratiques démocratiques. Il a dit notamment:

"C'est là, vous le savez, une opinion que je soutiens depuis longtemps. Bien que l'Assemblée ne l'ait pas formellement faite sienne, vous devriez néanmoins la considérer comme correspondant à la ferme conviction de presque tous les Etats Membres." [S/4606 et Add.1, sect. I.]

Je crois que ce point de vue reflète aussi la position du Comité consultatif et, autant que je m'en souviens, de la Commission de conciliation.

117. Il ne faut pas perdre de vue que cette suspension du Parlement a excédé de beaucoup la période que la Loi fondamentale permet. En effet, l'article 70 de cette loi prévoit:

"L'ajournement, en cours de session, des chambres, prononcé par le chef de l'Etat, ne peut excéder le terme d'un mois, ni être renouvelé dans la même session sans l'assentiment des chambres."

Or, les chambres sont ajournées depuis bien longtemps et ce fait est illégal. Nous croyons qu'il faut absolument revenir aux institutions légales, ce qui pourrait aider à la solution de la crise congolaise. D'ailleurs, l'article 69 de la Loi fondamentale prescrit:

"Les chambres se réunissent de plein droit, sous réserve des dispositions de l'article 102, chaque année, les premiers lundis des mois de mars et de septembre, à moins qu'elles n'aient été réunies antérieurement par le chef de l'Etat."

Conformément à cet article, les chambres peuvent donc se réunir de plein droit.

118. En outre, je voudrais souligner que les Nations Unies, à notre avis, devraient protéger les parlementaires et leur permettre de se rendre à Léopoldville, sans qu'ils soient attaqués, arrêtés ou brutalisés par les bandes de M. Mobutu, et il faudrait que le lieu de réunion du Parlement soit aussi protégé. D'ailleurs, ce qui peut faciliter et justifier cette procédure, c'est que l'article 103 de la Loi fondamentale précise:

"Un statut de zone neutre sera appliqué à la localité où siègent les chambres ou la Constituante."

Les Nations Unies pourraient elles-mêmes assurer l'application de cet article et protéger de cette manière

convening of Parliament is, in our opinion, the only possible means of reconciling the different factions in the Congo, and the different political parties. It would be an objective and constructive measure towards the solving, by the Congolese, of their difficulties.

119. Another question on which I should like to make some comment is that of Belgian intervention in the Congo's internal affairs. During the discussions in the Council two weeks ago, we made special reference to this intervention, which is still continuing. We emphasized the situation in Katanga, on the basis of the report by Mr. Dayal, which said:

"Significantly, within the security forces, there are, according to the latest available data, 114 Belgian officers and 117 Belgians of other ranks in the 'gendarmérie', and 58 Belgian officers in the police." [S/4557, para. 49.]

And in the conclusion of this chapter of his report, Mr. Dayal wrote:

"Belgian activities in recent weeks have increased the intransigence of the ANC Command as well as of the Katangese authorities, inhibited peaceful political activity and, therefore, the possibility of an eventual return to constitutional government and the re-establishment of the unity and integrity of the country." [Ibid., para. 55.]

As you know, this report was dated 2 November 1960 and the situation, instead of improving, has only deteriorated.

120. We have read very alarming news in the Press—for example in The New York Times of 31 January 1961, which said that mercenaries and adventurers were arriving daily to join the security forces in Katanga and would constitute a foreign legion. In a dispatch from Johannesburg of 26 January, reported in Le Monde of 27 January, it was stated that according to the evening newspaper Star, many Rhodesians and South Africans—mainly ex-servicemen—were enrolling in the Katangese foreign legion. In The New York Times of today, 1 February 1961, Brigadier Rikhye is reported as stating that Mr. Tshombé had a legion of 200 to 300 white volunteers in his armed forces, in addition to 140 Belgian officers and non-commissioned officers serving in Katanga.

121. Other reports have described the bombing of the town of Manono in Katanga, which may result in the Nigerian contingent of the United Nations Force withdrawing from the region.

122. Even in the Belgian Parliament, the socialist opposition is criticizing the activities of Belgian officers in the Congo. In Le Monde of 26 January 1961, we read:

"A spokesman of the socialist opposition had stated that the presence of Belgian officers in the Katangese armed forces was unjustifiable. There is a vast difference between the protection of Belgian nationals and 'the organization of punitive expeditions led by Belgian officers'—the speaker stated, adding: 'It cannot be said that these officers

le Parlement. La réunion du Parlement est, à notre avis, la seule manière de pouvoir amener la conciliation entre les différentes factions au Congo et les différents partis politiques. Ce serait une mesure objective et constructive pour que les Congolais puissent résoudre leurs difficultés.

119. Une autre question sur laquelle je voudrais faire quelques commentaires est la question de l'intervention belge dans les affaires intérieures du Congo. Pendant la discussion qui s'est déroulée il y a deux semaines au Conseil, nous avons mis l'accent sur cette intervention qui se poursuit. Nous avons mis l'accent sur la situation au Katanga fondée sur le rapport de M. Dayal où il était déjà dit:

"Il est significatif que dans les forces de sécurité il y ait, selon les données disponibles les plus récentes, 114 officiers belges et 117 sous-officiers et soldats belges pour ce qui est de la gendarmerie et 58 officiers belges pour ce qui est de la police." [S/4557, par. 49.]

Et dans la conclusion de ce chapitre de son rapport, M. Dayal disait que:

"Les activités belges au cours de ces dernières semaines ont accru l'intransigeance du commandement de l'ANC ainsi que celle des autorités katan-gaises, paralysé l'activité politique pacifique et par conséquent compromis la possibilité d'un éventuel retour à un gouvernement constitutionnel et le rétablissement de l'unité et de l'intégrité du pays." [Ibid., par. 55.]

Vous savez, Messieurs, que ce rapport date du 2 novembre 1960 et que la situation, au lieu de s'améliorer, ne fait qu'empirer.

120. Nous avons lu dans la presse des nouvelles bien alarmantes, notamment dans le New York Times du 31 janvier 1961 où il est dit que des mercenaires et des soldats aventuriers arrivent tous les jours pour rejoindre les forces de sécurité au Katanga et constitueront une légion étrangère. Dans une dépêche de Johannesburg, du 26 janvier, rapportée par le Monde du 27 janvier, il est dit que, selon le quotidien du soir Star, de nombreux Rhodésiens et Sud-Africains, pour la plupart anciens combattants, s'enrôlent dans la légion étrangère katangaise. Dans le New York Times d'aujourd'hui, 1er février 1961, le général Rikhye a déclaré que M. Tshombé avait une légion de 200 à 300 volontaires blancs dans ses forces armées, qui s'ajoutent aux 140 officiers et sous-officiers belges servant dans le Katanga.

121. D'autres informations aussi ont relaté le bombardement de la ville de Manono au Katanga, qui peut avoir pour conséquences que le contingent nigérien de la Force des Nations Unies se retirera de la région.

122. Même au Parlement belge l'opposition socialiste s'élève elle-même contre les activités d'officiers belges au Congo. Nous voyons dans le Monde du 26 janvier 1961 ce qui suit:

"... Un porte-parole de l'opposition socialiste ... avait déclaré que la présence d'officiers belges dans les forces armées katangaises ne saurait être approuvée. Il existe une énorme différence entre la protection des citoyens belges et 'l'organisation d'expéditions punitives conduites par des officiers belges' a déclaré l'orateur avant d'ajouter: 'qu'on

are not in Belgium's service when Belgium is partly responsible for their pay.'

"The socialist spokesman also asked the Minister to give details of the secret funds allocated to the Minister for African Affairs."

123. In addition, the Secretary-General has sent on 21 January to the representative of Belgium a letter [S/4651], drawing his attention to the fact that negotiations are proceeding with a view to altering the present status of the former Belgian bases in the Congo, which are now under the custodianship of the United Nations Force; in this letter the Secretary-General points out that these installations are of considerable military value and naturally comprise stores of arms and munitions. Their transfer to the forces of Mr. Mobutu would be contrary to the Security Council and General Assembly resolutions.

124. We also learn from Le Monde, of 27 January, that Colonel Trinquier is making a reconnaissance visit to Katanga, in a personal capacity:

"Colonel Trinquier is to leave for Elisabethville, where he is making a reconnaissance visit in a personal capacity. Mr. Tshombé, President of the Republic of Katanga, has offered him the command of Katanga's armed forces."

Le Monde adds:

"Colonel Trinquier, a parachutist specializing in subversive warfare, played a prominent role in the battle of Algiers in 1957 and helped to organize the dispositions for urban protection around the Casbah."

125. All this certainly constitutes alarming information and will have serious repercussions on peace and security in the Congo. It shows that the colonialists do not recognize that their system is outdated, and wish to remain in the Congo, plotting and dividing the country.

126. Belgian and foreign military and paramilitary units must immediately withdraw from the Congo, if peace is to be restored in this country which has already suffered so much.

127. In conclusion, for the time being, we consider that Mr. Lumumba and his companions should be at once released, that Parliament should be convened and that Belgian and foreign military and paramilitary units should leave the Congo as speedily as possible. This is the solution which we recommend for the Congolese crisis which has lasted so long. A draft resolution to this effect and comprising these main points will be submitted to the Council.

128. The status quo ante must be restored in the Congo, and legality re-established, if we wish to make progress and find an objective solution for the Congolese question.

129. I reserve my right to speak again, if necessary, and to comment on the important statement by the Secretary-General, which requires careful study.

The meeting rose at 6.25 p.m.

ne dise pas que ces officiers ne sont pas au service de la Belgique alors que celle-ci intervient dans le paiement de leurs soldes."

"Le porte-parole socialiste a encore demandé au Ministre de donner des précisions sur les fonds secrets alloués au Ministre des affaires africaines."

123. En outre, le Secrétaire général a adressé le 21 janvier une lettre au représentant de la Belgique [S/4651], attirant son attention sur le fait que des négociations se déroulent en vue de modifier le statut actuel des anciennes bases belges au Congo qui sont maintenant sous la sauvegarde de la Force des Nations Unies, et le Secrétaire général est arrivé à la conclusion que ces installations ont une valeur militaire considérable et contiennent naturellement des dépôts d'armes et de munitions. Leur transfert aux forces de M. Mobutu est contraire aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

124. Nous voyons aussi, dans le Monde du 27 janvier, que le colonel Trinquier effectue à titre personnel un voyage d'information au Katanga:

"Le colonel Trinquier doit partir pour Elisabethville, où il effectue un voyage d'information à titre personnel. M. Tshombé, président de la République de Katanga, lui a en effet proposé le commandement de ses forces armées."

Le Monde ajoute:

"Parachutiste spécialiste de la "guerre subversive", le colonel Trinquier a joué un rôle important dans la "bataille d'Alger" en 1957 et fut un des créateurs du dispositif de protection urbaine (DPU) qui "encadra" la Casbah."

125. Tout cela sans doute constitue des informations alarmantes et entraînera des conséquences graves pour la paix et la sécurité au Congo; cela montre que le colonialisme ne reconnaît pas qu'il est périmé et veut encore demeurer au Congo en intrigant et en divisant le pays.

126. Il faut que les formations militaires et paramilitaires belges et étrangères se retirent immédiatement du Congo si l'on veut que la paix revienne dans ce pays qui a enduré tant de souffrances.

127. En conclusion, pour le moment, nous estimons que M. Lumumba et ses compagnons doivent être immédiatement libérés, que le Parlement doit être convoqué, que les formations militaires et paramilitaires belges et étrangères doivent quitter le Congo le plus vite possible. C'est la solution que nous préconisons à cette crise congolaise qui dure depuis si longtemps. Un projet de résolution dans ce sens et contenant principalement ces points sera déposé au Conseil.

128. Il faut que le statu quo ante soit rétabli au Congo, que la légalité soit rétablie, ainsi que la situation telle qu'elle existait auparavant, si nous voulons faire des progrès et trouver une solution objective de la question congolaise.

129. Je me réserve le droit d'intervenir à nouveau le cas échéant et de faire des commentaires sur l'importante déclaration du Secrétaire général, qui exige une étude attentive.

La séance est levée à 18 h 25.

DISTRIBUTORS FOR UNITED NATIONS PUBLICATIONS DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

ARGENTINA-ARGENTINE

Editorial Sudamericana, S.A., Alsina 500, Buenos Aires.

AUSTRALIA-AUSTRALIE

Melbourne University Press, 369 Lonsdale Street, Melbourne C. 1.

AUSTRIA-AUTRICHE

Gerold & Co., Graben 31, Wien, 1.

B. Wüllerstorff, Markus Sittikusstrasse 10, Salzburg.

BELGIUM-BELGIQUE

Agence et Messageries de la Presse, S.A., 14-22, rue du Percil, Bruxelles.

BOLIVIA-BOLIVIE

Librería Selecciones, Casilla 972, La Paz.

BRAZIL-BRESIL

Livraria Agir, Rua México 98-B, Caixa Postal 3291, Rio de Janeiro.

BURMA-BIRMANIE

Curator, Govt. Book Depot, Rangoon.

CAMBODIA-CAMBODGE

Entreprise khmère de librairie, Imprimerie & Papeterie Sarl, Phnom-Penh.

CANADA

The Queen's Printer/Imprimeur de la Reine, Ottawa, Ontario.

CEYLON-CÉYLAN

Lake House Bookshop, Assoc. Newspapers of Ceylon, P.O. Box 244, Colombo.

CHILE-CHILI

Editorial del Pacífico, Ahumada 57, Santiago.

Librería Ivens, Casilla 205, Santiago.

CHINA-CHINE

The World Book Co., Ltd., 99 Chung King Road, 1st Section, Taipei, Taiwan.

The Commercial Press, Ltd., 211 Honan Rd., Shanghai.

COLOMBIA-COLOMBIE

Librería Buchholz, Av. Jiménez de Quesada 8-40, Bogotá.

COSTA RICA

Imprenta y Librería Trejos, Apartado 1313, San José.

CUBA

La Casa Belga, O'Reilly 455, La Habana.

CZECHOSLOVAKIA-TCHÉCOSLOVAQUIE

Československý Spisovatel, Národní Třída 9, Praha 1.

DENMARK-DANEMARK

Ejnar Munksgaard, Ltd., Nørregade 6, København, K.

DOMINICAN REPUBLIC-REPUBLIQUE DOMINICAINE

Librería Dominicana, Mercedes 49, Ciudad Trujillo.

ECUADOR-EQUATEUR

Librería Científica, Casilla 362, Guayaquil.

EL SALVADOR-SALVADOR

Manuel Navas y Cia., 1a. Avenida sur 37, San Salvador.

ETHIOPIA-ETHIOPIE

International Press Agency, P.O. Box 120, Addis Ababa.

FINLAND-FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki.

FRANCE

Editions A. Pédone, 13, rue Soufflot, Paris (V^e).

GERMANY-ALLEMAGNE

R. Eizenschmidt, Schwanthaler Str. 59, Frankfurt/Main.

Elwert und Meurer, Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.

Alexander Horn, Spiegelgasse 9, Wiesbaden.

W. E. Saarbach, Gertrudenstrasse 30, Köln (1).

GHANA

University Bookshop, University College of Ghana, Legon, Accra.

GREECE-GRECE

Kauffmann Bookshop, 28 Stadion Street, Athènes.

GUATEMALA

Sociedad Económica-Financiera, 6a. Av. 14-33, Guatemala City.

HAITI

Librairie "A la Caravelle", Port-au-Prince.

HONDURAS

Librería Panamericana, Tegucigalpa.

HONG KONG - HONG-KONG

The Swindon Book Co., 25 Nathan Road, Kowloon.

ICELAND-ISLANDE

Bokaverzlun Sigfusar Eymundssonar H. F., Austurstraeti 18, Reykjavik.

INDIA-INDE

Orient Longmans, Calcutta, Bombay, Madras, New Delhi and Hyderabad.

Oxford Book & Stationery Co., New Delhi and Calcutta.

P. Varadachary & Co., Madras.

INDONESIA-INDONESIE

Pembangunan, Ltd., Gunung Sahari 84, Djakarta.

IRAN

Guity, 482 Ferdowsi Avenue, Teheran.

IRAQ-IRAK

Mackenzie's Bookshop, Baghdad.

IRELAND-IRLANDE

Stationery Office, Dublin.

ISRAEL

Blumstein's Bookstores, 35 Allenby Rd. and 48 Nachlat Benjamin St., Tel Aviv.

ITALY-ITALIE

Librería Commissionaria Sansoni, Via Gino Capponi 26, Firenze, & Via D. A. Azuni 15/A, Roma.

JAPAN-JAPON

Maruzen Company, Ltd., 6 Tori-Nichome, Nihonbashi, Tokyo.

JORDAN-JORDANIE

Joseph I. Bahous & Co., Dar-ul-Kutub, Box 66, Amman.

KOREA-COREE

Eul-Yoo Publishing Co., Ltd., 5, 2-KA, Chongno, Seoul.

LEBANON-LIBAN

Khayat's College Book Cooperative, 92-94, rue Bliss, Beyrouth.

LUXEMBOURG

Librairie J. Trausch-Schummer, place du Théâtre, Luxembourg.

MEXICO-MEXIQUE

Editorial Hermes, S.A., Ignacio Mariscal 41, México, D.F.

MOROCCO-MAROC

Centre de diffusion documentaire du B.E.P.I., 8, rue Michaux-Bellaire, Rabat.

NETHERLANDS-PAYS-BAS

N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.

NEW ZEALAND-NOUVELLE-ZELANDE

United Nations Association of New Zealand, C.P.O. 1011, Wellington.

NORWAY-NORVEGE

Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustsgt. 7A, Oslo.

PAKISTAN

The Pakistan Co-operative Book Society, Dacca, East Pakistan.

Publishers United, Ltd., Lahore.

Thomas & Thomas, Karachi.

PANAMA

José Menéndez, Agencia Internacional de Publicaciones, Apartado 2052, Av. 8A, sur 21-58, Panamá.

PARAGUAY

Agencia de Librerías de Salvador Nizza, Calle Pte. Franco No. 39-43, Asunción.

PERU-PÉROU

Librería Internacional del Perú, S.A., Casilla 1417, Lima.

PHILIPPINES

Alema's Book Store, 769 Rizal Avenue, Manila.

PORTUGAL

Livraria Rodrigues, 186 Rua Aurea, Lisboa.

SINGAPORE-SINGAPOUR

The City Book Store, Ltd., Collyer Quay.

SPAIN-ESPAGNE

Librería Bosch, 11 Ronda Universidad, Barcelona.

Librería Mundi-Prensa, Castello 37, Madrid.

SWEDEN-SUEDE

C. E. Fritze's Kungl. Hovbokhandel A-B, Fredsgatan 2, Stockholm.

SWITZERLAND-SUISSE

Librairie Payot, S.A., Lausanne, Genève.

Hans Raunhardt, Kirchgasse 17, Zürich 1.

THAILAND-THAÏLANDE

Pramuan Mit, Ltd., 55 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.

TURKEY-TURQUIE

Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.

UNION OF SOUTH AFRICA-UNION SUD-AFRICAINE

Van Schaik's Bookstore (Pty), Ltd., Church Street, Box 724, Pretoria.

UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS-UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

Mezhdunarodnaya Knizhna Smolenskaya Ploshchad, Moskva.

UNITED ARAB REPUBLIC-REPUBLIQUE ARABE UNIE

Librairie "La Renaissance d'Egypte", 9 Sh. Adly Pasha, Cairo.

UNITED KINGDOM-ROYAUME-UNI

H. M. Stationery Office, P.O. Box 569, London, S.E. 1 (and HMSO branches in Belfast, Birmingham, Bristol, Cardiff, Edinburgh, Manchester).

UNITED STATES OF AMERICA-ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Sales Section, Publishing Service, United Nations, New York.

URUGUAY

Representación de Editoriales, Prof. H. D'Elia, Plaza Cagancha 1342, 1° piso, Montevideo.

VENEZUELA

Librería del Este, Av. Miranda No. 52, Edif. Galipán, Caracas.

VIET-NAM

Librairie-Papeterie Xuân Thu, 185, rue Tu-Do, B. P. 283, Saigon.

YUGOSLAVIA-YOUGOSLAVIE

Cankarjeva Založba, Ljubljana, Slovenia.

Državno Preduzeće, Jugoslovenska Knjižnica, Terazije 27/11, Beograd.

Prosvjeta, 5, Trg Bratstva i Jedinstva, Zagreb.

[61B1]

Orders and inquiries from countries not listed above may be sent to: Sales Section, Publishing Service, United Nations, New York, U.S.A.; or Sales Section, United Nations, Palais des Nations, Geneva, Switzerland.

Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de dépositaires peuvent être adressées à la Section des ventes, Service des publications, Organisation des Nations Unies, New York (Etats-Unis d'Amérique), ou à la Section des ventes, Office européen des Nations Unies, Palais des Nations, Genève (Suisse).